

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 76 (1973)

**Artikel:** Le Journal d'Isabelle Morel-de Gélieu

**Autor:** Berthoud, Dorette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684450>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Journal d'Isabelle Morel - de Gélieu

Quand on a lu les lettres d'Isabelle de Gélieu à Mme de Charrière, écrites en 1801, et qu'on passe à la lecture de son *Journal*, on ne peut être que tristement surpris du changement de ton. Il est vrai qu'entre-temps, une trentaine d'années se sont écoulées ; les plus importantes de la vie humaine, les plus lourdes d'expériences et de conséquences. En 1801, Isabelle a vingt et un ans. Un peu à l'étroit dans la cure de son père, Jonas de Gélieu, à Colombier, où, selon Mme de Charrière, sa mère abusait de ses services, elle faisait à Tavannes, chez son grand-père maternel, le pasteur Frêne, un séjour de repos. Usant de toute son influence, qui n'était pas négligeable, sa vieille amie, sa seconde mère, pourrait-on dire, l'avait conseillée. De sa retraite jurassienne, la jeune fille lui adressait presque quotidiennement la chronique de sa vie de vacances. Entourée d'affection, vouée à la lecture, sa passion, et aux promenades, Isabelle s'épanouissait largement. Ayant rompu de préten-dues fiançailles, conclues à la légère avec un pensionnaire de son père, réchappé de la *Légion fidèle* de Rovéréaz, elle avait fait la connaissance de Charles-Ferdinand Morel, pasteur de Corgémont, et le vantait bien haut. Il avait quelque sept ans de plus qu'elle, ce qui n'était pas pour lui déplaire. A l'université de Bâle, il avait fait de solides études, puis il était entré comme aumônier dans le régiment du Prince-Evêque au service de France. Libéré par la dissolution des régiments étrangers après la Révolution française, il avait assumé le diaconat de la Classe du Jura jusqu'à la mort de son père, Charles-Henri Morel, et l'avait remplacé, en 1796, comme pasteur à Corgémont. Sa culture, ses habitudes mondaines le rapprochaient d'Isabelle qui était intelligente, cultivée et d'ailleurs ravissante. A Bâle, où elle avait passé trois ans chez sa tante Mieg, elle avait appris l'allemand. Son père, quoique à son corps défendant, lui avait enseigné le latin, et Mme de Charrière, l'anglais. Morel passait pour fort riche, habitant, non le presbytère, mais sa propre maison d'apparence patricienne. La cour discrète qu'il faisait à Mlle de Gélieu s'accompagnait de petits présents : un coquet chapeau, une élégante cravache, car, pour sa santé, elle faisait de l'équitation. Afin qu'elle n'eût pas l'ennui de louer un cheval à deux mains, il lui prêtait le sien. Enfin, pour pouvoir l'accompagner dans ses randonnées, il lui offrit un coursier propre à l'emmener par monts et vaux. Accoutumée à la plus stricte économie, ces largesses éblouissaient la fille du pasteur de Colombier. Sans doute avait-elle remarqué le caractère grave de son admirateur, son humeur ombrageuse, et noté un penchant à la jalouse qu'il

lui avait lui-même avoué. Elle s'en ouvrait à Mme de Charrière, mais en compensant ces réserves par la louange de grandes qualités. De sorte que, très désireuse de voir sa protégée établie dans l'aisance, la vieille dame écrivait à Benjamin Constant : « J'ai empêché que ma petite amie fît un très mauvais mariage et il en résulte qu'elle en fera un très bon. Cela me fait grand plaisir quoique je la perde. Elle vivra dans le département du Mont-Terrible. » Dans une autre lettre, après avoir reçu la visite de Morel, elle ajoutait : « Le satisfaisant physique du fiancé — en réalité il avait sur le visage une épaisse couche de petite vérole — qui a aussi de la fortune, et sa maison, respire non le faste et la profusion, mais bien l'opulence. Il faudrait ne savoir pas espérer pour n'espérer point d'un pareil mariage. »

De son côté, la jeune fille rimait gaiement :

« Celui qui m'a donné sa foi  
Sans qu'il me crût une merveille,  
Chaque jour plus content de moi,  
Me chérira plus que la veille. »

Hélas ! Mme de Charrière avait été mauvaise conseillère et mauvais prophète. Les contrariétés de sa carrière ecclésiastique, politique et familiale, les soucis financiers, une grave maladie nerveuse, qu'on nommait alors l'hypocondrie, accentuèrent les défauts du Doyen Morel et firent du fringant cavalier un tyran domestique. Quant à sa femme, les flatteries de Mme de Charrière, relatives à son esprit comme à sa beauté, développèrent sa prétention. Elle se donnait beaucoup d'importance, s'analysait minutieusement, critiquait volontiers son entourage et manquait de simplicité. Malgré la sympathie, l'admiration même qu'elle inspire, son *Journal* révèle ces aspects de son caractère.

Il débute le 23 octobre 1819 et s'achève le 20 février 1834, embrassant quatorze années et comprenant huit cahiers de papier parchemin. L'écriture est alambiquée, très ornée, difficile à lire.

En 1819, âgée de 40 ans, Isabelle habitait avec son mari et ses trois enfants la belle maison Morel de Corgémont. Elle y avait accueilli ses parents, son frère cadet, Bernard, sa cousine Schaffter. Mme Bosset<sup>1</sup>, de Neuchâtel, « ancienne amie de maman », venait de les quitter. C'était une maison hospitalière qui servait d'asile aux ecclésiastiques de passage et de pension aux jeunes gens et jeunes filles de la Suisse allemande, auxquels Morel et sa fille Cécile enseignaient le français et les langues. Mme Morel assumait donc la charge d'un gros ménage et sans aucune des commodités actuelles. Avec ses deux servantes, elle coupait le sucre, cueillait et ouvrait les pavots pour l'huile, « posait » et repassait le linge et, devant l'âtre à colonnes, écumait les confitures. Dans le salon du rez-de-chaussée ou dans la « chambre grise », elle écrivait, brodait et filait, toujours à la merci des visites parfois bienvenues, parfois importunes, qui lui apportaient les commérages du Vallon ou des nouvelles de l'étranger. C'était le médecin Schupach, depuis peu établi à Saint-

Imier, le « petit Gaullieur, fils de M. Gaullieur de Grandchamp, l'ami de ma mère et de Mme de Charrière », des cousins et cousines Schaffter ou Raiguel dont il y avait grande variété, les Voisin, les Voirol de Tavannes, les Belrichard et les Schneider, le ministre Klein en visite d'adieu, Ferdinand Morel et Auguste Belrichard en partance pour Strasbourg où ils allaient étudier le droit. C'était encore l'avocat Vautrey, de Porrentruy, revenant de Berne où il avait plaidé en cour d'appel, le mystique et vagabond Abram Pettavel.

En l'absence de son mari, pasteur et paysan comme tant d'autres à l'époque, il incombaît aussi à Isabelle de s'occuper de la ferme, de la vente du bétail, du bouchage, de l'assolement des terres, tous travaux auxquels elle était peu propre. De temps à autre, conduite par le cocher Christ, elle s'en allait au château de Courtelary rendre visite à la bailleuse, Mme May-de Schönaus, ou à celle qui lui succéda, Mme Daxelhofer.

Charles-Ferdinand Morel était un homme actif et entreprenant, un esprit curieux et pratique, en même temps que d'une culture étendue. Sous le régime français, il avait présidé le Conseil départemental du Mont-Terrible, ce qui lui avait valu d'assister au couronnement de Napoléon, auquel il demeura fidèle jusqu'à sa chute. Lorsque le culte fut rétabli, il prit une part essentielle à la réorganisation de l'Eglise protestante du Jura. Dans cette période troublée, où plusieurs paroisses se trouvaient sans conducteur, il suppléait à tout avec un zèle inlassable.

Les ravages de l'ivrognerie et du paupérisme le préoccupaient. Fondateur de la Caisse centrale des pauvres du district de Courtelary et de la Caisse d'Epargne, il s'intéressait aux forges, aux mines, à l'horlogerie, aux voies de communication, prévoyant le percement de Pierre-Pertuis et du Mont-Terrible. A l'exemple de Pictet de Rochemont, il préconisait l'acclimatation dans le pays des moutons mérinos et leur croisement avec la race indigène. Les six bêtes qu'il élevait dans sa ferme étaient réputées loin à la ronde.

Sous tous les régimes, Morel était resté fidèle à sa conscience. En 1815, lors du rattachement de l'ancien Evêché de Bâle à Berne, il avait écarté la fusion pour demander l'union du Jura à la Suisse, comme canton. D'opinions libérales, admirateur du code civil français, il entretenait des relations d'amitié avec les partisans des idées nouvelles, dont l'avoyer Neuhaus de Bièvre, le poète et publiciste Xavier Stockmar, le professeur Boisgeol de Besançon. Les pasteurs Cunier, Galland, Gibollet étaient de ses familiers.

Morel avait la plume déliée, un style élégant et précis. Pour les journaux et revues, il rédigeait sans cesse des articles et des rapports. Son œuvre maîtresse est cet *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle*<sup>2</sup> dédié à Napoléon, imprimé à Colmar en 1814, à l'heure même de la chute de l'empereur. Gros mécompte pour l'auteur qui n'en tira pas moins toutes sortes d'honneurs et de consolations : nomination dans la Société d'Emulation de Colmar, à l'Athénée

de langue française de Paris, dans la Société générale suisse d'histoire et dans la Société d'Emulation jurassienne.

Pareille activité lui laissait évidemment peu de loisirs pour sa famille et aggravait sa maladie nerveuse. Fréquemment elle l'obligeait à de longs séjours à Mâche, près de Bienne, dans l'institut psychiatrique de son beau-frère, le Dr Schaffter<sup>3</sup>, où à Berne, chez le Dr Fischer qui finit lui-même par se suicider.

Les Morel avaient trois enfants dont l'aînée, Cécile, comptait, en 1823, 21 printemps. De santé fragile, elle se plaignait sans cesse de maux de tête, de maux de dents, de gorge ou d'estomac. Encouragée par sa mère, l'oisiveté relative de cette fille toujours dolente irritait son père. Couchées souvent dans le même lit, les deux femmes abusaient des médicaments, surtout des applications de sanguines. La solitude développait en elles une pointe d'hystérie. Toutefois la véritable raison de la maladie de Cécile, c'était l'opposition de son père à son mariage avec un jeune ministre sans fortune, Alphonse Bandelier, et son refus de lui constituer une dot. Malignement sa femme l'accusait de vouloir ainsi conserver une servante sans gages. En réalité, Morel se débattait dans de continues difficultés financières, alors que sa femme voulait à tout prix marier sa fille, seule condition possible, croyait-elle, pour une femme.

En 1821, le pasteur avait fait, auprès de son frère cadet, François, un long séjour de repos en Provence. Durant son absence, après lui avoir vainement cherché un suffragant, Isabelle avait accepté les offres de Bandelier. Installé à la cure, vaquant avec diligence à ses fonctions, il s'était établi dans l'intimité des deux femmes, partageant leurs plaisirs et leurs soucis. Epris de Cécile, il leur faisait, a écrit sa mère, « la vie trop douce ».

Cependant, il avait été résolu que la jeune fille irait rejoindre son père en Provence et reviendrait avec lui. Une absence qui, pour Mme Morel, avait pris l'allure d'une catastrophe. Le récit qu'elle en donne est significatif.

« Le 8 juin, M. Mathieu, négociant, beau-frère de M. Pettavel, dont j'avais sollicité la société pour accompagner Cécile dans son grand voyage, ayant annoncé son départ, il a fallu me séparer d'elle et la remettre à des inconnus... Son intention était de répondre à une invitation de bien des années en allant chercher son père. Ferdinand Morel m'a accompagnée au défaut de M. Bandelier qui n'a pu venir que jusqu'aux Pontins... Au premier moment, M. Mathieu ne s'est pas montré à son avantage. Il a bien réparé dans la suite, mais enfin je n'avais vu que le mauvais côté quand j'ai été obligée de lui confier ma Cécile. Son compagnon de voyage, M. Thiébaud, s'est trouvé un ange de bon secours, mais je n'osais pas lui parler tant mon émotion était déchirante. Jamais je n'ai ressenti rien de semblable au moment de ce départ. »

« Je n'étais revenue ici que depuis quatre jours quand j'ai appris la fatale nouvelle que M. Morel, impatienté par les chaleurs, s'était mis en route sans nous prévenir. Ce cruel sacrifice devenait inutile et ma

peine sans compensation. J'ai retrouvé à cette occasion le colonel Voirol<sup>4</sup>. Cependant M. Morel étant revenu, il m'a fallu aller le chercher. M. Roux m'a accompagnée. L'absence de ma fille a duré deux mois et seize jours. Elle a été aggravée de tout ce qui pouvait la rendre insupportable, et tout ce que j'ai fait pour l'adoucir a tourné contre moi, surtout Mme Bosset, malgré toute sa bonne amitié et son bon caractère... Je n'ai eu de toute l'année qu'un seul bon jour, celui où j'ai été chercher Cécile. Encore, comme s'il ne fallait jamais de joies pures, ce bonheur a été empoisonné par la nouvelle du retour d'Auguste Prêtre qui est, depuis ce temps, dans le pays, actuellement en pension chez mon beau-frère Schaffter, malade surtout d'esprit, brouillé avec son père. Il a fallu le voir passer sans qu'il vînt ici et, en effet, qu'avait-il à me dire ? A qui se fier après lui ? A qui, grand Dieu ? »

Cet Auguste Prêtre<sup>5</sup>, un parent, avait longtemps courtisé Cécile, mais elle n'avait pu se décider en sa faveur, bien qu'elle eût pour lui de la sympathie, sa mère également et surtout son père, ce qui était essentiel. Quand, à Pâques, il avait quitté le pays, Mme Morel n'avait pu arracher à sa fille un mot adoucissant.

Quant à M. Roux, un commerçant de Morat, il était venu la voir à la fin de janvier. Le deuxième jour, il lui avait avoué qu'il était venu sur la réputation de sa fille... « Si Cécile avait pu l'aimer, il n'y aurait rien eu à reprocher à un homme plein de mérite et de bonté, un peu faible et manquant de savoir-faire, mais spirituel, instruit et qui, par son caractère et ses habitudes, m'aurait séparée d'elle aussi peu que possible. Il est revenu me voir et nous avons correspondu. Sa constance me touche et m'afflige, mais c'est beaucoup de pouvoir croire que l'on a acquis un ami. »

Durant son séjour en Provence, Cécile avait fixé l'attention d'un certain M. Luc. « La demande en mariage nous est parvenue le 18 juillet. Je l'ai lue sur le banc, devant la cure de Sombeval. Bandelier était allé chercher le courrier à la poste. Nous avons été d'accord, M. Morel et moi, pour répondre qu'il fallait que Cécile revînt et regardât autour d'elle ici avant de rien décider. Jusqu'à la réponse définitive, partie d'ici le 16 septembre, j'ai connu des tourments encore inconnus, ceux de l'incertitude. Je ne connaissais pas l'homme. M. Morel en avait le plus grand dégoût... La fortune était au-dessus de nos prétentions, le genre de vie, très convenable, l'homme non sans mérite, mais oisif et sans talents ni instruction aucune, et bien ennuyeux, de l'avis de mon beau-frère lui-même, qui cependant tenait à cette union jusqu'à tourmenter la pauvre Cécile et moi aussi. Enfin, après beaucoup de combats, la considération qu'il ne fallait pas faire sans inclination ce qu'on aurait eu tort de faire par inclination, savoir épouser un homme désagréable à son père, insignifiant s'il n'était pas riche et qui n'est pas d'un sang pur (Juif ?) et qui encore nous aurait séparées à jamais, malgré les promesses sincères sans doute, mais inexécutables, tout cela, mais surtout une *rechute* de M. Morel, nous a décidés négativement. »

Le *Journal* poursuit : « Cécile a reçu d'autres offres dont une déclaration de Ferdinand Morel, celle d'un neveu de Mme Bosset. A la fin de l'année, notre nouveau beau-frère, M. Imer<sup>6</sup>, m'a fait des ouvertures qui, à moins que le personnage en question soit personnellement déplaisant, surpassent de beaucoup pour l'agrément et les convenances, tout ce qui avait été proposé jusqu'ici. C'était à la fin de l'année. Le malheur des circonstances m'a empêchée de recevoir M. Imer, mais il doit y avoir une décision dans les premiers mois de l'année prochaine. »

« M. Bandelier a aimé Cécile et l'a tourmentée. Tout en se montrant généralement aimable et estimable, il m'a fait voir, dans son caractère, des obstacles encore plus sérieux que dans sa position. C'est toutefois pour l'amour de lui que je n'ai pas répondu positivement à M. Imer sur son ami. J'en suis maintenant à désirer qu'il n'y ait pas de péril dans ce retard. »

Bandelier avait cependant un rival sérieux dans un certain Moltz qui, lui aussi, avait séjourné à la cure en remplacement de M. Morel et s'y était fait apprécier. Amoureux de Cécile, diacre du Vallon dès 1819, il avait une situation à lui offrir. D'un caractère ardent, il entendait défendre ses chances par tous les moyens. « J'avais eu bien tort de croire, écrivait Mme Morel, que nous avions épousé toutes les souffrances de sa part. Ce n'était rien en comparaison de ce que nous avons éprouvé cet automne. Il y a mis la violence d'un homme passionné, qui ne respecte rien quand il se croit trompé et avec cela l'absence d'une certaine franchise généreuse qui s'apprend avec la politesse et s'ignore presque toujours dans la classe où M. Moltz est né et dont il n'est point sorti quant aux procédés. Son repentir a pu éteindre le ressentiment et diminuer la défiance, mais non les douleurs reçues d'une première impression. Pour l'avoir revu, nous le reverrons encore avec plaisir, évitant toutefois de l'inviter positivement. J'ai du faible pour cet homme-là, malgré ses défauts parce qu'il est sincère et sensible et qu'il aime ma fille ardemment, si ce n'est agréablement. »

Elle ajoutait : « Les propositions faites à ma fille par le Dr Moschard nous ont jetés dans un grand embarras, vu son mérite incontestable et la solidité de l'établissement qu'il offrait. Mais enfin, avec la permission de M. Morel et d'après mille informations prises sur la famille et la manière d'être, nous nous sommes décidées à en finir. »

« J'en viens au héros de cette pénible année, à celui qui m'a fait connaître des douleurs nouvelles dont rien de ce que j'ai éprouvé ne m'avait donné l'idée, à Bandelier. Le premier de mes griefs est de n'avoir jamais bien pu comprendre les siens contre moi. Il m'attaquait par des injures et des sophismes et se refusait à toute explication. Je la cherchais, moi, de bien bonne foi et avec persévérance. S'il eût cherché mon cœur comme je cherchais le sien, il n'y aurait trouvé que droiture et bienveillance et nous eussions été moins malheureux. Le seul mot qu'il m'ait jamais dit clairement, c'était le dernier jour où je l'ai vu. A la question : « Que vous ai-je fait ? » il a répondu : « Je vous voyais tou-

jours entre Cécile et moi... et puis, c'est Mme May. » Voilà tout ce que je puis comprendre des motifs de sa haine. Je l'avais blessé dans son amour-propre. »

Eh non ! Il ne s'agissait pas d'amour-propre, mais des importunités d'une mère abusive ! « Au commencement, il me consultait sur ses sermons. J'avais cru lui devoir la franchise que l'on doit à tout jeune homme. Sûrement les expressions dans la mienne étaient bienveillantes et mesurées, mais j'ai dérangé son système et blessé l'opinion qu'il avait de lui-même. Il n'a pas su distinguer un avis d'un blâme. J'ose dire qu'il s'est fait tort à lui-même et qu'il aurait mieux fait de profiter de moi. Assurément personne au monde ne peut lui avoir donné des louanges de ses sermons. Je lui ai donné quelques avis, mais il n'y voyait que des attaques que son amour-propre aurait été intéressé à repousser.

J'ai une amitié particulière pour Moltz, j'admire ses talents, son caractère. Je vois ses défauts, mais je crois voir aussi ses qualités qui les surpassent. Qui a aimé sérieusement ma fille ne peut m'être indifférent. Céder à la crainte de la mauvaise humeur de B. eût été bien au-dessous de moi. Je voyais, parce que cela était, dans chacun de ces rivaux, des avantages. Et quand je le voyais, lui, abuser de l'ascendant qu'il avait sur ma fille, la tyranniser en l'humiliant, la ravalier à ses propres yeux au point de lui faire perdre courage — vu qu'elle l'aimait assez pour ne se juger que d'après lui — quand je voyais cela, comment m'empêcher de chercher à la relever en lui parlant de ce que d'autres avaient été pour elle ? Que ne cherchait-il de bonne foi à faire tourner la comparaison à son avantage ? Cela lui aurait été facile ! Ou que du moins ne la ménageait-il puisqu'il disait l'aimer ? Pourquoi se montrer tellement plus égoïste que tendre ? Si j'avais à me reprocher de n'avoir pas essayé tout au monde auprès de lui avant de le blâmer auprès de Cécile, il aurait raison et j'aurais tort. Voilà ce qu'il me reprochait, mais point franchement, jamais ad hoc ; il me le reprochait tout en avouant qu'il n'avait pas à se plaindre de mes procédés à moi, par des procédés tels que je puis dire, avec tout ce que j'ai souffert dans ma vie, qu'ils m'avaient encore été épargnés...

Il avait fallu renoncer à toute conversation littéraire. Mes conseils le blessaient et il avait trouvé entièrement mauvais, à ce qu'il m'a expliqué depuis, que je ne lui en demandasse pas sur des choses qu'il n'entendait pas et que j'en demandasse à ceux qui s'y entendaient. Il en est arrivé sur moi qui n'ai cessé d'avoir pour lui toutes sortes d'égards, d'attentions et de complaisances à mes périls et risques, car j'en ai éprouvé d'amers déchirements, je me suis vue retranchée par lui, ce que jamais jeune homme qui se pique de politesse ou qui est simplement doué de bonté, ne s'avise de retrancher à une femme honnête dont il habite la maison et dont les procédés sont, de son avis à lui, ce qu'ils doivent être. Pour éviter les refus outrageants, pour ne pas multiplier ses torts et nos scènes, il avait fallu renoncer non seulement à lui demander de m'aider dans mes écrits, mais à lui emprunter un livre, à lui donner une

plume à tailler, à le charger d'une lettre ou de tout autre message. On ne pouvait obtenir qu'il nous fît la lecture alors qu'en tremblant on s'informait s'il voudrait être de la promenade. *Comment concilier cette conduite avec un bon caractère et un sincère attachement pour ma fille ?* Il l'aimait, disait-il, à l'excès, mais je ne pouvais rien obtenir de lui pour elle. Il a poussé la dureté jusqu'à me dire que ses larmes ne le touchaient pas. Elle pouvait encore mieux obtenir quelque chose pour moi. Mais ce que je n'aurais jamais cru possible, ce que j'aurais repoussé comme la plus indigne calomnie, si quelqu'un se fût avisé de me le prédire, elle aimait de toute la tendresse de son âme l'homme qui tous les jours, insultait sa mère. C'était moi qui n'étais pas raisonnable, c'était à moi que l'on imposait silence. Je m'ôtai de leur chemin toutes les fois que la décence le permettait. J'y gagnais d'y être plus mal reçue quand il fallait enfin m'arracher. Elle m'ôtait sa confiance pour la donner à celui dont elle n'a jamais rien obtenu...

Oh ! Cécile ! Puisse le souvenir de ces affreux moments devenir une compensation quand je serai condamnée à ne plus te voir !... Mais non, je t'aime. Nos enfants, quoi qu'ils fassent ne peuvent nous ôter le plus grand des biens, celui de les aimer.

Il a souffert sans doute, mais que risque un homme ? Il pouvait s'en aller. Il l'a fait enfin avec un mouvement généreux. Il a souffert, mais avec quel tendre empressement ne cherchions-nous pas à le consoler de ses peines tandis que les nôtres venaient de lui.

Je veux accorder l'impossible aux circonstances, mais il reste vrai que ce jeune homme réunit des défauts que l'on croirait exclusifs les uns des autres. Sa violence n'est point accompagnée de franchise ; sa dissimulation ne lui inspire aucun ménagement. Les meilleurs procédés glissent sur lui, mais il se blesse de tout et ne pardonne rien. La fréquence et la force de ses emportements ne l'empêchent point de conserver des ressentiments longs, actifs, amers. Sans cesse en défiance des autres, je l'ai surpris souvent à mentir. Son orgueil excessif ne lui inspire point de bonne fierté. A force de manquer aux autres, il se manque à lui-même... Et pourtant Cécile l'aime avec une tendresse, une plénitude, une pureté, un désintéressement tels que, si leur union dépendait de moi, je croirais devoir y consentir. Avec quel autre homme serait-elle disposée à faire et à supporter autant, et d'autant plus que, chose incompréhensible, elle voit ses torts et ses défauts, et l'aime sans aveuglement quoique passionnément. D'ailleurs, quoiqu'elle ne demande pas à l'épouser, l'engager à en épouser un autre, dans la disposition où elle est, ce serait se rendre complice d'un adultère.

Il faut attendre et se résigner. Ma tâche, depuis le départ de B. n'était plus que d'adoucir et de consoler. Je l'ai trouvée, Dieu en soit loué, plus facile que je n'aurais osé l'espérer. Il faut attendre. Je ne m'opposerai certainement pas à leur union. Si elle s'accomplit, j'aurai, je l'espère, le courage de m'ôter du chemin de l'homme qui, sachant ce que je pense, m'ayant vu agir pendant trois ans, a pu penser, a pu me

dire qu'il me croyait capable de brouiller son ménage. Si je l'ai blessé, ça n'a été qu'à mon corps défendant et involontairement tandis qu'il me blessait avec intention et pré-méditation dans toutes choses possibles. J'ai dû penser que, ne pouvant pas me blesser assez à son gré dans les choses où mon amour-propre était seul intéressé, il s'est étudié à me faire souffrir de mes attachements les plus chers. Il m'a fait savourer d'avance les humiliations de la vieillesse.

Il est maintenant à Gênes. Je l'ai aidé là-dedans (parti d'ici le 13 septembre, arrivé le 16 janvier). Une des énigmes qu'il m'a offertes, c'est de comprendre comment il consentait à recevoir quelque service de l'objet de tant de mépris et d'aversion. C'est une affaire majeure pour lui, par conséquent pour ma fille, de savoir s'il pourra s'arranger à Gênes.

Pour conclusion, je lui pardonne entièrement, c'est-à-dire que je m'efforcerai toujours, comme je l'ai toujours fait, de lui rendre le bien pour le mal. Et je lui pardonnerais de cœur, si je pouvais concilier les offenses qu'il m'a faites *avec un bon caractère et une vraie tendresse pour Cécile*. Si ce n'était que de l'humeur, il faut convenir qu'une humeur pareille, capable de se prolonger surtout, ne laisse pas d'être bien redoutable. »

Malgré son opposition à ses désirs, Cécile aimait son père. Volontiers elle l'accompagnait dans ses courses tandis qu'elle s'avouait parfois lasse de l'importune sollicitude de sa mère et des interminables soucis d'argent dont elle l'entretenait. C'est qu'Isabelle ne cessait de se débattre dans les difficultés pécuniaires, multipliant les démarches auprès de ses éditeurs — Paschoud et Jullien à Genève — et des libraires — Gerschter à Neuchâtel — pour obtenir du travail. Avec reconnaissance, elle acceptait d'ingrates besognes comme la traduction des *Statuts de la Société d'assurance contre la grêle* que lui avait procurés le bailli de May ou celle du nouveau *Règlement ecclésiastique* que son mari lui avait apporté. Sans gêne, elle sollicitait ses sœurs, la cadette surtout, Rose Imer qui avait fait un bon mariage, ce qui ne l'empêchait pas de nourrir à son égard quelque jalousie. « Si elle a perdu son premier enfant, elle en attend un second. Heureuse donc, si riche, parlant sans cesse de ses pertes et se souciant peu de ma misère que la centième partie de son superflu soulagerait à jamais. »

Ses tantes, ses cousines, ses amies et connaissances n'échappaient pas à ses importunités. Après quoi, elle se rongeait de soucis et empruntait encore pour les rembourser. « Visite bienfaisante de ma sœur Cécile Barrelet qui m'a donné deux bonnes nouvelles : ma sœur Rose a payé ma dette à Voirol qui m'a rabattu six louis... Et puis — j'avais peine à croire à tant de joie à la fois — ma pauvre tante Prince<sup>7</sup>, avant de mourir, par l'intervention de mon angélique frère, a payé ma dette envers Mme Lardy<sup>8</sup>. » Par le testament de cette tante, Isabelle reçut un lot de

porcelaines de Chine et des meubles anciens. Chacun de ses neveux et nièces devait hériter cinq ou six cents louis, mais Mme Morel ne touche rien parce que son mari avait contracté auprès de Mme Prince une dette supérieure pour l'achat de la métairie de Chalmé.

Isabelle était-elle dépensiére ? Sans doute aimait-elle, sinon le luxe, l'élégance, un certain bien-être, mais elle subvenait difficilement aux dépenses de son gros ménage augmenté de tous les allants et venants. Au reste, ses dépenses concernaient surtout ses fils toujours en mal d'argent. Jules avait commencé, à Paris, des études coûteuses de médecine ; Charles fréquentait le collège de Bienne. De préférence, ils s'adressaient à leur mère plutôt qu'à leur père, plus réticent.

Morel était-il donc avare ? A lire le *Journal*, on n'en saurait douter. Mais les temps étaient durs : « le cher temps ». Par de continues conscriptions, l'occupation française avait vidé le pays jurassien de sa population virile et considérablement appauvri les terres. Morel, qui avait dépensé de grosses sommes pour aider son frère François à acquérir, en Provence, le domaine de la marquise de Cabris, sœur de Mirabeau-Tribun, se débattait dans les difficultés financières. Il semble aussi qu'il commettait des imprudences, cautionnement à la légère et jouant à la loterie. De toute façon, il lui arrivait de disputer sur le bois de chauffage, sur les pommes de terre qui avaient germé, sur les réfugiés trop libéralement accueillis... et surtout sur les dépenses à faire pour l'instruction de ses fils. Souvent, entre les époux Morel, d'après discussions éclataient. Il est assez significatif de leurs relations conjugales que, dans son *Journal* intime, Isabelle n'appelle jamais son mari par son prénom, mais toujours *Monsieur Morel*. C'était d'ailleurs, pensons-nous, un usage répandu dans la contrée, tant celui-ci inspirait de respect et une certaine crainte.

Au début de chaque année, Mme Morel avait coutume de consigner les morts de l'année précédente et les naissances survenues parmi ses proches et ses amis. Un paragraphe était consacré aux achats et réparations domestiques, un autre, aux travaux littéraires. En 1821, elle mentionnait le décès de sa tante Salomé, sœur de son père, qui avait été gouvernante à la cour de Prusse, et qui avait laissé un assez bel héritage. A cette occasion, elle avait passé un jour à Colombier. « Le seul de l'année ! J'y ai revu bien des gens qui m'ont fait plaisir, mais c'est en me retrouvant chez ma belle-sœur, à Bienne, que j'ai cru tout de bon rentrer dans ma famille. La conduite de ma sœur Cécile relative aux bijoux que nous avons hérités m'a éloignée d'elle. »

Elle notait aussi le décès de sa belle-sœur, Louise de Verneuil, la femme de son beau-frère, François Morel. « On la savait malade, mais sans croire à aucun danger. Elle est morte à la fin de septembre, un jour et dans un moment où Cécile et moi étions tristes au point que la splen-

deur du soleil et la sérénité du ciel nous choquaient la vue. Peut-être ce pressentiment y entrait-il pour quelque chose. C'est une nouvelle perte et surtout à cause de la maladie de M. Morel. »

Enfin elle pleurait M. Gauteron, « notre ami commun (aux deux familles)<sup>9</sup>, le plus ancien et le plus cher ». « Je ne l'avais pas vu depuis trois ans et, par correspondance, nous avions presque toujours des querelles. Nous avons appris depuis que cette mort était un suicide. »

Parmi les mariages, Isabelle relevait celui du colonel Voirol avec Mlle Anastasie Oumont, jeune personne de vingt ans « fort distinguée, fort riche, peu jolie, mais douce et bien élevée », dit-on. C'est que le colonel n'avait pas écrit de toute l'année, « excepté deux petites lettres répondant aux remarques que j'avais cru devoir faire sur ce qu'il nous attendait à Avignon. C'est alors qu'il m'a parlé de son mariage dont la nouvelle nous était parvenue comme une bombe. Vanité des relations humaines ! »

Théophile Voirol était le fils d'un agriculteur de Tavannes. Engagé volontaire à dix-huit ans, en remplacement de son frère, il était entré comme fourrier au premier bataillon auxiliaire du Mont-Terrible, lors de sa formation, en l'an 7. Ayant successivement accédé à tous les grades d'officier, il avait fait toutes les campagnes du Consulat et de l'Empire dans l'armée du Rhin et dans la Grande Armée. Grièvement blessé à Austerlitz et à Iéna, il l'avait été encore trois fois en Espagne et fait prisonnier par les Anglais. Rentré des prisons de Grande-Bretagne en 1812, par cartel d'échange, il avait été nommé commandant de la Légion d'honneur. Voirol avait pris part à la campagne de Prusse et de Saxe, ce qui lui avait valu le grade de colonel, et à celle de France, en 1814.

A la chute de Napoléon, il avait passé, avec le même enthousiasme — c'est l'esprit mercenaire — au service des Bourbons. Durant tout ce temps, il ne cessa de correspondre avec ses compatriotes de Corgémont. Chose étonnante, il était l'ami de l'un comme de l'autre des conjoints et ne semble même pas avoir soupçonné leurs différends. D'une obligeance inlassable, alors qu'il était en garnison en Alsace, il s'occupait aussi bien de procurer à M. Morel des « couverts d'eau » pour son domaine qu'à sa femme et à sa fille, des « douillettes » à la dernière mode. A Strasbourg, il s'efforçait de placer les traductions d'Isabelle tandis qu'à Colmar, il pressait la diffusion de l'*Abbrégé d'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*.

Les secours qu'exigeait l'absence prolongée de Morel amenaient à Corgémont quelques pasteurs neuchâtelois : Petitpierre, Droz, L'Eplatte-nier, jeunes gens de mérite avec lesquels Isabelle s'entretenait. « De ce pays-là, disait-elle, j'ai été secourue par tout le monde, excepté par mes frères... Cette même circonstance majeure a rapproché de nous avec beaucoup de souffrances mutuelles, M. Moltz pour qui et par qui nous avons souffert de toutes les manières, tout en l'aimant et en l'admirant. Moltz m'ayant fait don d'une très jolie édition des *Poésies fugitives* de Schiller, j'en ai choisi plusieurs pour les traduire. Je les lui ai fait revoir

et, comme je désirais qu'elles fussent aussi revues par un littérateur français, le grand Chaillet a bien voulu promettre de s'en occuper et l'a déjà fait pour le peu que je lui en ai communiqué. »

A la mort de celui-ci, en novembre, elle écrivait : « M. Chaillet était le prédicateur le plus distingué, le seul littérateur dont le pays de Neuchâtel se puisse vanter. Il y a dix ans que je m'étais liée avec lui. Il y en a cinq que je ne l'avais vu. J'espérais le revoir et lui reportais souvent mes pensées. C'est un grand attrait que perd pour moi ce pays déjà si dénaturé. »

Durant cette difficile période, Mme Morel se loue des bontés de son beau-frère Schaffter et de sa femme. « Puissé-je, avant de mourir, leur en témoigner ma reconnaissance. L'amitié du digne M. Appenzeller<sup>10</sup> et de Mme May, ma correspondance suivie avec mon dernier ami de jeunesse, mon cher M. Liebhold<sup>11</sup>, m'ont procuré la douceur que j'étais en droit d'attendre. Pas tellement en droit que je n'en bénisse Dieu. M. Usteri<sup>12</sup>, de Zurich, le précepteur des enfants de notre bailli, vient le dimanche faire de la musique avec Cécile. » En revanche, Isabelle se plaignait que le Dr Fischer n'eût pas visité M. Morel durant tout un mois de pénible séjour à Berne. Seule Mme Fischer s'était montrée constamment bonne et obligeante pour lui.

Quant à la littérature, elle notait : « J'ai enfin placé ma traduction de Pestalozzi chez Paschoud à Genève. J'ai encore vendu quelques *Gertrude*. On m'a vendu pour huit louis à Gerster, de Neuchâtel, la traduction du roman de Kotzebue : *Annette et Wilhelm* que j'avais en portefeuille depuis douze ou quinze ans. » En 1822, Paschoud lui remit six louis pour le *Manuel des mères*.

En 1824, Moltz conduisit Mme Morel à la Côte-aux-Fées, pour une visite à son frère Jacques qui y exerçait le saint ministère. « Un brave garçon, disait-elle, mais médiocrement doué. » Au retour, elle s'arrêta à Colombier pour faire connaissance de sa nouvelle belle-sœur, Emilie de Bondeli, ancienne pensionnaire des Gélieu, dont elle redoutait les façons nobiliaires. C'était la fille du baron du Châtelard, ancien grand bailli de Trachselwald. Tout au contraire, elle trouva une charmante jeune femme, d'un très bon esprit, pleine d'adresse et de grâce, et s'en retourna entièrement rassurée sur le bonheur de son frère cadet. Une course très réussie, mais qui lui avait permis de constater que, si Cécile l'avait épousé, la vie avec Moltz n'eût pas été facile.

En 1824, Morel fut nommé Doyen de la Classe du Jura. Sa femme s'en félicitait, car cette occupation nouvelle et un peu lucrative paraissait lui convenir. Mais, comme il y avait eu quelque opposition, elle glissait ce commentaire peu amène : « Il n'a ménagé personne et il a pu sentir enfin que son despotisme et cette exigence qui veut l'impossible et se dispense de toute réciprocité ne peut être soufferte que par ses victimes obligées, les femmes de la famille. »

Le bailli de May et sa femme avaient été remplacés par Daxelhofer. Isabelle estimait cette perte irréparable car, malgré ses excellentes qualités, elle ne pensait pas pouvoir s'appuyer sur la nouvelle baillive comme sur l'ancienne. Elle devait déchanter. La dernière fois qu'elle avait vu Bandelier, pour excuser sa conduite, il avait ajouté : « Et puis, c'est Mme May. » Un mot qui lui était resté sur le cœur. L'affection que celle-ci lui inspirait lui avait cependant fait espérer qu'une franche explication remettrait toute chose au point. Grave erreur. « J'y vois clair maintenant, écrivait-elle, mais non point à l'avantage de cette personne que j'avais tort de regarder comme une amie. Je n'ai pu tout dire, ne pouvant dire des injures ici, chez moi, mais j'en sais assez pour la déclarer coupable d'une haine sourde pour ma fille, d'un grand abus de confiance envers moi et d'une odieuse coquetterie envers ce jeune homme auquel elle n'a pas craint de dire : « Moi, je vous aurais aimé, mais Cécile n'en est pas capable. » Une femme si sévère pour les autres, si elle ne peut se garantir d'un sentiment coupable, devrait au moins ne pas le laisser percer dans sa conduite, quand le bonheur d'autres y est intéressé... Voilà donc une amitié retranchée. »

Malgré les « piquanteries » de M. Roux et de sa mère, un second séjour de Cécile à Morat, chez son amie Caroline Belrichard, lui avait rendu confiance en elle-même. Sa douceur, son activité, son esprit même avaient gagné. Sa santé étant meilleure, sa mère la jugeait plus aimable que jamais. « Elle a vingt-trois ans. O Dieu ! que l'année prochaine ne se passe pas sans fixer son sort. Si c'est avec celui qu'elle aime, daignez toucher son cœur. Si c'est avec un autre, daignez fortifier et consoler celui de ma fille. »

De son côté, soucieux de sa dignité, espérant peut-être, dans un milieu nouveau, changer d'impression et se ressaisir, Bandelier, qui avait reçu trois lettres de Cécile, répondait qu'il se trouvait bien à Gênes et souhaitait interrompre durant quinze mois toute correspondance.

Quant aux travaux littéraires d'Isabelle, 1824 se révélait une année de disette. A Paris, Jules, qui cherchait à placer la traduction d'*Alamontade* de Zschokke, avait été trompé par l'éditeur pressenti. Il restait bien quelque espérance, mais à échéance lointaine. En février, un personnage qui semblait de bonne foi était venu prier Mme Morel de traduire un de ses ouvrages. Elle s'y était mise avec zèle, aidée par Cécile et par son cousin Ferdinand Morel<sup>13</sup> qui lui servait de secrétaire et qu'elle chérissait comme un fils. En juillet, tout était terminé, mais le prétendu auteur avait refusé tout règlement de compte et de la manière la plus insultante. Quant à l'ouvrage de Passavant sur les phénomènes magnétiques, la protection même de M. de Luze<sup>14</sup> n'avait pu en obtenir la publication.

Et Jules ? A son sujet, elle avait appris une chose « que je n'écrirai pas ici ». Cependant, l'ayant questionné à ce propos, elle avait reçu une consolante réponse, mais elle ne s'en indignait que davantage contre son mari qui jamais n'adressait à son aîné un mot d'affection ou d'approba-

tion. N'avait-il pas écarté sa modeste prière de passer ses prochaines vacances à Corgémont ? Comment, dès lors, espérer qu'il s'établirait au pays ?

Et Charles ? « Ah ! que j'avais raison de n'être jamais fière de ses succès ! J'ignorais qu'il portait le germe d'une maladie héréditaire. (En fait il s'agissait d'une maladie vénérienne consécutive à ses désordres.) Je l'ai appris en juillet. Je n'avais su à quoi attribuer sa maigreur et son dépérissement. » Depuis le mois d'octobre, le collégien se soignait à la maison et l'on pouvait le croire guéri. Ce qui inquiétait surtout sa mère, c'était l'attitude de son mari, sa faiblesse exclusive pour ce cadet, son indifférence pour les aînés. Elles trahissaient son déséquilibre mental.

« Quant au reste, ajoutait-elle, je n'ai jamais eu d'année aussi privée de joies. » Crainte des frais, elle n'avait pu ni aller dans sa famille ni recevoir aucun de ses parents. Même sa correspondance avec son cher M. Liebhold avait pris quelque chose de contraint. Pas la moindre réunion agréable, la plus pauvre partie de campagne. Pourtant le colonel Voirol était venu la voir, sans sa femme heureusement, qu'Isabelle n'appréhendait guère, mais toujours bon et secourable. Il l'avait mise en rapport avec un jeune Lafitte, un pensionnaire pour l'an prochain. De même avec une dame Thomassin de Strasbourg, l'auteur du roman *Salomé* qu'elle venait de traduire. Visites du colonel Bosset, digne fils de sa mère, et à deux reprises, du bailli de May.

A Paris, de peur d'être prévenu par une traduction en prose, Jules avait fait imprimer en hâte le *Choix de poésies* de Schiller, transcris en français par sa mère. Le caractère d'impression était fâcheux, les épreuves mal corrigées. « Au reste, écrivait Isabelle, on ne vend rien à Paris et d'ailleurs on me trompe. Mais, dans les endroits où l'on ne me trompe pas, chez les libraires suisses, je n'ai pas de débit non plus. Jules, avec toutes ses peines, n'a réussi qu'à me faire faire une dette de dix-huit louis auprès de notre hoirie. Avec les sept que notre tante Prince m'avait prêtés, en voilà vingt. Je retire bien quelques petites choses du Schiller et surtout de *Salomé*, mais c'est peu. Au reste, Schiller m'a valu de grands éloges, même de la part des journaux. Il paraît reconnu que je suis capable de faire de beaux vers. » Avec ardeur, Isabelle lisait les *Mémoires de Mme de Genlis* qui lui donnaient l'envie d'écrire les siens.

La veille du 25e anniversaire de Cécile, M. Imer<sup>15</sup> renouvela sa proposition de l'unir à son nouvel associé, M. Paulet, un Genevois de grand mérite, mais elle ne pouvait s'y résoudre. Au reste, les époux présumés ne devaient se rencontrer qu'en automne et restaient libres jusque-là. Un petit cordon noir, remède de sympathie, semblait avoir délivré Cécile de ses maux de gorge. Elle reprenait de l'embonpoint et quelque intérêt à la vie.

Charles avait été si malade que sa mère l'avait emmené à Mâche où il avait été soigné avec indulgence et bonté. Après quelques rechutes, il avait retrouvé la santé, l'honneur, ses études et sa famille, grâce surtout aux exhortations de son frère en séjour à Corgémont. Par le colo-

nel Voirol, Jules avait obtenu une place d'aide du chirurgien-major au 7<sup>e</sup> régiment de la Garde royale à Paris, avec 2000 francs d'appointments. C'était le moyen d'achever ses études sans bourse délier, alors que son père prétendait qu'il en savait assez pour soigner les gens de Saint-Imier. Beau, courtois, modeste, au dire de sa mère, il s'était déjà fait de la réputation en traitant avec succès plusieurs malades en vue. Seule ombre au tableau, il aimait trop le vin. A cet égard, son cousin Charles Schaffter exerçait sur lui une fâcheuse influence. Heureusement, sa nouvelle charge les séparerait désormais. Le chirurgien-major était un digne homme qui saurait contenir et diriger son subordonné.

Cet été-là, le colonel Voirol séjournait à Tavannes avec sa femme et sa belle-mère auxquelles Isabelle avait fini par s'attacher. Elles étaient accompagnées d'une demoiselle Conot, remarquable musicienne qui fraternisait avec Cécile. Le fameux prédicateur Guillebert, de Neuchâtel, l'auteur des *Idiomes neuchâtelois*, vint offrir à Mme Morel son recueil de sermons sur les plaisirs. Paschoud fils acceptait la traduction d'*Alamontade*. Du receveur Borel, de Colombier, auquel, à son départ pour le Brésil, Isabelle avait offert une vue autrefois esquissée par elle du château de Colombier, elle reçut deux dessins qui la ravissaient : un de la façade de la cure, l'autre de la maison de Charrière. Les largesses de sa tante Prince lui avaient permis d'acheter une belle lampe blanche qu'on allumait le dimanche. « Ma santé est bonne, disait-elle, mais j'en suis aux lunettes. »

En août, Rose Imer amena le prétendant de Cécile, M. Paulet, l'associé de son mari, consul de Suisse à Liverpool. « Il ne peut déplaire ni par sa personne ni par sa conversation, notait Isabelle, mais nous avons senti quelque chose de faux, de froid et d'hostile pendant ces deux jours. » De Colombier, où les visiteurs avaient poursuivi leur voyage, Mme Imer écrivit que Cécile avait plu à M. Paulet et qu'il eût fait sa demande si, au préalable il eût pu s'entretenir avec M. de Gélieu. Le vieillard étant frappé d'apoplexie, la visite avait été impossible. Le 16 novembre, Mme Imer communiquait le refus absolu du père Paulet d'accepter une bru sans dot. La responsabilité de cet affront incombaît à l'oncle Imer qui, certes, voulait le bien de Cécile, mais qui s'était imprudemment avancé.

A la mort de son père, décédé le 17 octobre 1827, à l'âge de 87 ans, Isabelle avait fait, avec sa fille, un dernier séjour à Colombier. Ses sœurs, ses deux beaux-frères, Jean-Pierre Du Pasquier et Barrelet, son frère Bernard l'avaient accueillie de la façon la plus touchante. « Adieu donc, Colombier, cher Colombier où tout n'a pas été joie, mais dont les souvenirs sont indestructibles. Adieu les morts ! Il n'y a plus de vivants ! C'est Charles Lardy qui succède à mon père. Paix et bénédiction sur ses cendres. Il a fait pour ses enfants infiniment plus que la plupart des

pères, n'ayant lui-même rien reçu, ne refusant rien pour leur éducation, l'humeur étant son seul défaut. Mais quel déchirement pour lui de quitter cet asile, la cure de Colombier, de trente-sept ans ! Mon père l'a quitté chargé d'honneurs, de louanges et de bénédictions. Quant à sa succession, elle est réduite à peu de chose ou plutôt il n'y en a pas. »

Le Dr Droz qui avait fort bien soigné Cécile se posait aussi en préteignant. Nouvelles hésitations et discussions. Le colonel Voirol fait payer ses services en imposant plus ou moins aux Morel sa nièce Eugénie, gentille fille, mais qu'on ne pourra traiter tout à fait comme une autre.

L'hoirie Paschoud ayant égaré le manuscrit d'*Alamontade*, devait un dédommagement. Isabelle obtint enfin une somme de 150 francs payable en livres. Ce n'était guère à cette époque où la dactylographie n'existe pas et où tout devait être copié à la main. Moltz avait confié à Mme Morel des cantiques en allemand à traduire. Le résultat ne la satisfait pas. « J'ai à contenter, non pas deux maîtres, mais cinq, car tout le monde s'en mêle : lui, M. Morel, certains malanistes raisonnables, enfin le Goût et la Poésie. » Elle se proposait aussi de traduire un ouvrage sur la Réformation en vue du prochain jubilé bernois (1828), un travail peut-être lucratif.

Le soir, pour se détendre, Mme Morel lisait les *Lettres de la Montagne* que Bernard lui avait envoyées. Avec diligence, elle s'occupait de sa maison. « Les chêneaux ont été faits à neuf. Il y a du bois coupé pour les palissades du jardin. » En revendant les livres de Genève, elle avait pu faire poser dans sa chambre des doubles fenêtres et, avec le paiement du *Règlement ecclésiastique*, acheter des chaises de paille pour la salle à manger. De son père, elle avait hérité quelques pièces d'argenterie, un assortiment de porcelaines blanc et or, deux antiques chandeliers, le fourneau de fer de son ancienne chambre et sa table ronde. La tante Rose Imer avait prêté à Cécile — non pas donné — son piano. « C'est toujours mieux que l'ancien. »

Parmi les décès de l'année écoulée (1827), Isabelle notait celui de la mère de Léopold Robert, « morte de joie du retour de son fils » et, parmi les mariages, celui de sa nièce, Emilie Watt avec le diacre Moltz. Cette nouvelle l'avait d'abord vivement réjouie, car elle cherchait les deux futurs conjoints. Mais Moltz reniait maintenant son ancien attachement pour Cécile et ses sentiments d'affection et de reconnaissance pour sa mère. Emilie le lui avait elle-même confirmé et n'en avait pas moins épousé l'homme qui avait tenu ces propos mensongers. Au lieu d'excuser ce changement d'attitude, bien compréhensible en somme, Isabelle le dramatisait : « Dès lors je ne reverrai plus qu'en frissonnant celle que j'ai tant aimée. Ce que j'ai éprouvé de sa part aurait suffi à me rendre cette année l'une des plus pénibles de ma vie. Je n'en parle plus à sa pauvre faible mère, à qui j'ai peine à revenir, malgré toute sa bonté. Emilie s'est mariée en juillet ; elle est établie à Bienne depuis la fin d'août et n'est revenue qu'une fois ici. »

Enfin, parmi les naissances, Isabelle signalait celle d'un deuxième Bernard de Gélieu, fils de son frère. Ce devrait être le fameux général de Gélieu<sup>16</sup> au service de Prusse.

En mars 1828, Cécile avait appris par une de ses amies qui lui servait d'informatrice bénévole, que Bandelier allait revenir pour deux mois, afin de revoir sa mère atteinte d'un cancer. Le 8 juin, il avait été signalé à Sonceboz. Le surlendemain, il avait envoyé une corbeille d'oranges avec une lettre adressée à Mme Morel. Le 20, il était venu à Corgémont, en l'absence du Doyen, pour une séance de la Classe. Caroline Belrichard, l'amie de Cécile était présente. Trop émue pour faire un pas ou se tenir debout, celle-ci était restée dans le cabinet attenant au salon où le visiteur était allé la chercher. Ils s'étaient revus comme s'ils ne s'étaient jamais quittés. Par malheur, Mme Morel avait cru devoir lui demander des explications sur son silence et sur ce propos qu'*« il la croyait capable de brouiller son ménage »*. Il avait calmement répondu que seuls des faits nouveaux et non des paroles pourraient l'effacer. Le voyant parfaitement sincère, elle était revenue à lui. De cet amour éprouvé par le feu, émanait une atmosphère morale sérieuse, religieuse. À présent qu'elle connaissait mieux Moltz, elle comprenait combien B. avait dû être blessé de la préférence qu'elle lui accordait. Elle lui en fit aussitôt l'aveu, trop heureuse de se justifier à ses propres yeux. Quant à la perfide Mme May, il ne la défendait même pas. De haut, il dominait ces histoires de femmes.

Quelques jours plus tard, Bandelier renouvela sa demande en mariage au Doyen qui lui promit une réponse écrite. Il ne revint plus. Le 10 août, il s'était arraché du lit de sa mère pour aller rejoindre Cécile. Mais, au bureau des postes de Sonceboz, il avait trouvé des lettres lui signifiant que M. Morel avait pris des dispositions pour qu'il ne la revît plus. Dès lors, il regagna Gênes, mais non sans avoir écrit à son amie pour l'assurer de son éternel dévouement.

Pour rédiger sa réponse pleine d'aigreur, Morel n'avait consulté que son frère. Si le refus n'était pas absolu, le « repoussement », le dédain étaient tels que le jeune homme ne pouvait faire autrement que trancher lui-même la question. Sur le ton le plus convenable et le plus noble, il avait écrit une lettre contenant ces mots : *« C'est une affaire terminée et de laquelle, si vous le voulez bien, il ne sera plus question. »* Morel en fut bien aise et ne daigna pas s'informer des réactions de sa fille. Il ne fit rien pour récompenser sa soumission ni pour lui adoucir la vie, bien qu'il eût pris pour prétexte de son refus la crainte qu'elle n'endurât des privations. *« J'aurais pu revenir à lui, écrivait sa femme, si je l'eusse trouvé bon et tendre père, mais ma disposition s'est aggravée de tout l'éloignement que je sens de plus et auquel je ne conçois pas que je puisse arracher quelques moments de sérénité dans l'étroit rayonnement de l'hiver. »*

Cherchant à soulager le chagrin de sa fille, Mme Morel, qui ne manquait aucune occasion de maladresse, écrivait à Bandelier « à tout

événement » que la fatalité ayant jusqu'ici contrarié tout autre projet d'établissement pour Cécile, il lui serait désormais impossible de penser pour elle à tout autre qu'à lui. M. Morel ayant assez témoigné de son peu de souci du sort de sa fille, elle venait lui demander si, au cas de son décès à elle, et d'un remariage de son époux, il consentirait à renouveler sa demande. Si oui, elle s'engageait à la faire appuyer par la famille des deux côtés. Pas de réponse.

En traitant la femme du colonel Voirol, Jules s'était acquis de la réputation. Sa tante l'avait mandé à Liverpool pour soigner son oncle et l'avait ramené à Paris pour y terminer son examen de docteur. Sa mère lui trouvait de la bonté, mais une bonté passive et de la froideur. Bien inutilement, elle l'engageait à se marier pour acquérir plus de surface et lui proposait sa petite secrétaire, Adèle Rosselet, qu'elle chérissait comme une fille. A propos de celle-ci, elle écrit assez crûment : « J'aurais dû avoir deux filles. L'une m'est tombée du corps à force d'avarice et de mauvais procédés, et l'autre ? »

Quant à Charles, le bruit de sa mauvaise conduite se répandait de nouveau. Vainement, son père cherchait à le ramener en bon chemin. Renvoyé de partout, il arriva un jour de Bienne, mis par ses camarades dans la diligence de Corgémont. Tout aussitôt, il s'enfuit et ne revint qu'au matin en faisant une scène déchirante. Selon son désir, il fut décidé de l'envoyer à Strasbourg étudier la philologie. Durant ces crises successives, Isabelle se félicitait de la bienveillance, de la sympathie de ses amis, de M. Borel, revenu du Brésil, de son amie, Charlotte Chaillet, qu'elle n'avait pas revue depuis 28 ans, de M. Saintes avec lequel elle avait eu, à propos du malanisme, quelques démêlés et qui lui était revenu. Un homme d'élite, suffragant à Bienne du pasteur Zimmerly.

La mère de Bandelier était morte ; celle aussi de Moltz. Entré celui-ci et les Morel, les relations se tendaient de plus en plus. Au départ du diacre pour Bienne ou plutôt pour Constantine où il avait acheté un domaine, un sérieux différend surgit entre lui et le Doyen. Selon lui, Morel aurait poussé sa sœur, Sophie Raiguel, à déshériter sa fille parce que celle-ci l'avait épousé. En outre, il aurait gardé par-devant lui des bons prussiens. En fait, ces bons se retrouvèrent chez un banquier de Francfort où ils servaient de nantissement. A la demande du Doyen, une séance d'arbitrage, présidée par le bailli de May, se tint à Sonceboz. Une séance qui, au dire d'Isabelle, mit au jour les indignités de Moltz. Séance houleuse, un peu scandaleuse. Mme Morel ne parlait plus de sa nièce que comme « d'une odieuse personne, celle qui lui avait fait le plus grand chagrin qu'elle eût jamais. »

Les prochaines fêtes du Jubilé de la Réformation, à Berne, occupaient les esprits, suscitant une profusion de vers et de prose. Isabelle avait traduit un ouvrage qui ne fut pas retenu, mais elle avait participé

à celui qu'avait publié le Doyen et composé un cantique qui avait été acclamé à l'assemblée de la Classe, à Sonceboz, et lui avait valu... un louis.

Cependant, au début de 1829, l'assemblée suivante fut houleuse. Les malanistes servaient de prétexte à toutes sortes d'intrigues et Moltz, « toujours ingrat et traître », n'avait rien fait de ce qu'il avait promis pour les apaiser. « C'est dommage, commentait Isabelle, car la position de M. Morel dans la Classe devient critique et pénible. Il n'a ménagé personne et l'on a pu sentir enfin que son despotisme et cette exigence qui veut l'impossible et se dispense de toute réciprocité ne peut être soufferte que par les victimes obligées, les femmes de la famille. »

Elle regrettait de n'avoir pu, faute d'argent, assister à l'inauguration du nouveau temple de Colombier. D'autre part, elle avait perdu son secrétaire. Après avoir vainement cherché un emploi dans le Jura, Ferdinand Morel était parti pour Naples, servir dans le régiment bernois. Jules venait de dédier sa thèse à ses parents alors que Charles avait été fait bachelier en lettres. Toujours instable, après avoir passé quelques semaines à la maison, il projetait un voyage en Suisse, sans avoir apparemment les moyens de gagner sa vie à son retour. Cédant à son penchant plutôt qu'au principe de lui donner une instruction propre à lui servir de capital, son père dépensait pour lui sans compter. En revanche, il ne prêtait point l'oreille au bien qui se disait de Bandelier.

« Au moins puis-je penser à mes fils avec plaisir, écrivait leur mère, mais Cécile ? Elle aura 26 ans cette année, et cette idée qu'elle appelle « ma maladie » m'empêche de jouir d'elle, toute indispensable qu'elle me soit. J'ai beau me répéter qu'elle est aussi belle et aimable qu'à 16 ou 18 ans, je n'en souffre pas moins. Elle-même ne s'effraie pas de vieillir. Elle ne peut oublier celui qui la délaisse, celui qui ne sait pas ce que c'est qu'aimer. Je n'ose plus importuner le Ciel de ma prière positive et je ne sais que dire : « Seigneur, aie pitié de moi ! »

A la fin de juillet 1830, la nouvelle des troubles de Paris éclata comme une bombe. On refusait d'y croire, mais de Saint-Imier, le Doyen rapporta des faits positifs. A chaque heure, l'inquiétude croissait quant à Jules, chirurgien dans la Garde royale. Aurait-il le sort des Suisses du 10 août ?

Enfin, le jeudi 5 août, le préfet Boll envoya par express aux Morel deux lettres de leurs fils, nettement rassurantes. Jules était encore à Orléans, mais fort en peine de trouver de l'argent à son retour à Paris. On sut plus tard que le colonel Voirol lui en avait remis.

A cette occasion, Isabelle se sentait entourée de sympathie, mais aussi de critiques, de rancunes villageoises parfois vieilles de trente ans. La présence d'une amie bâloise, Marie Pfenninger, teintée, hélas ! de malanisme, la réconfortait cependant. La visite aussi de sa sœur cadette, Cécile Barrelet et, à la Saint-Jean, l'arrivée de sa nièce, Zélie Du Pasquier, avec ses deux fillettes. Charles revint de Paris malade de la vésie, exigeant des soins difficiles et d'une humeur détestable.

Au lendemain d'un long évanouissement de Cécile qui, dans sa chute, s'était cassé une dent, Isabelle rencontra Bandelier par hasard dans la rue et l'aborda pour lui reprocher tout ce que sa fille souffrait par lui. Calmement il protesta qu'il ne l'avait jamais brusquée, ce qui était vrai.

Non sans s'être longuement arrêté en route, Jules revint au début de septembre, avec Charles Schaffter, tous deux complètement déshabitués de la vie de famille. N'empêche que le docteur en herbe se voyait souvent consulté, tandis que sa mère et sa sœur se laissaient distraire par les séances de pose que leur demandait un habile miniaturiste.

A partir d'ici, les notes de l'auteur ne sont plus quotidiennes, mais redeviennent annuelles ; les dates sont incertaines et souvent ne correspondent pas aux faits rapportés.

Cependant les troubles révolutionnaires gagnaient le Jura. Ses habitants n'oubliaient pas qu'ils avaient été affranchis de la souveraineté du Prince-Evêque par les révolutionnaires français. Le Porrentruy demandait un gouverneur et le Code civil de Napoléon. Par l'avoyer Neuhaus de Bienne, on savait que cette ville n'admettrait pas une entente avec le Jura-nord. Serait-ce la scission ? La guerre civile ?

Jules apporta la nouvelle — d'ailleurs fausse — que le bailli était en fuite. Noël ne s'en passa pas moins dans le calme. Isabelle envoya à Mme Daxelhofer les *Lettres trouvées dans la neige* de Mme de Charrière. A la veillée, on lisait le procès des ministres de Charles X. Mme Morel notait la mort de Benjamin Constant et la tentative d'assassinat du grand-duc Constantin, souverain de la Pologne.

N'empêche qu'à Bâle, on se battait. A Soleure, les paysans marchaient sur la ville. L'année 1830 s'achevait dans l'attente et presque dans l'alarme. Partout s'élevaient des arbres de liberté. Cinq, rien que dans le bailliage de Nidau où le bailli avait vainement tenté de les faire abattre. D'autres étaient annoncés à Courtelary, à Sonceboz, à Corgémont même. Le terrible Auguste Cugnet, qui se disait lui-même « émeutier », avait été signalé à Bellelay. Le soir, dans son lit, Isabelle entendait chanter dans la rue *la Parisienne*.

Un jour, alors que le Doyen venait de partir, une grande rumeur s'éleva sur la place du village. Par groupes, toute la population s'y était rassemblée. Le bruit courait que 3 à 4000 hommes de troupes, secrètement levés par le gouvernement pour rétablir l'ordre, occupaient les hauteurs du Belmont. Deux hommes venaient de passer en courant pour aller à Sonceboz en prévenir Stockmar. Les dix-huit préposés au corps de garde fourbissaient leurs fusils. Isabelle s'efforça de calmer les femmes et rentra auprès de Cécile plus mal que jamais.

Mais le lendemain, à Courtelary, où son mari l'avait conduite avec sa belle-sœur, elle trouva les Daxelhofer moins affectés qu'elle n'avait

cru. Ils avaient pris leur parti des désordres et, sans hâte, préparaient leur départ. Ils assuraient que les troupes qu'on avait signalées sur les hauteurs n'avaient jamais quitté Berne. Avec douleur, Isabelle se sépara de ces amis dont le foyer avait été pour elle « l'asile de la bienveillance, de la gaieté et de l'esprit. »

Le Doyen convoqua les ministres qui, à son instigation, votèrent la résolution de demander au gouvernement la convocation d'une Classe extraordinaire. Qui en serait le président ? Le libéral Gagnebin ou le conservateur Moschard ? Le premier fut élu. Il adressa au Doyen une invitation pour l'assemblée du lundi suivant, mais celui-ci la déclina. Entre les autorités qui le soutenaient et les sympathies qu'il partageait avec certains de ses amis pour les idées nouvelles, sa position se révélait délicate. Prudemment, il s'abstint de toutes les réunions suivantes.

Depuis le mois de novembre, on parlait de changements à apporter à la Constitution. Sous la pression des événements, le Grand Conseil de Berne négociait. Il céda d'abord sur deux points secondaires puis il consentit à la convocation d'une Constituante où le Jura compterait 21 députés sur 111.

Le jeudi 16 janvier, Isabelle notait : « Abdication du gouvernement ». On procédait à la nomination de la Constituante. C'est elle qui traduisit la proclamation de M. de Buren, « sage et noble ». Au son des cloches, les communiers de Corgémont s'assemblèrent pour élire leur député. Morel fit passer ses voix sur le lieutenant de Cortébert, mais n'en fut pas moins élu. Il résistait aux instances de ses partisans qui le pressaient de quitter le ministère pour la politique. « Nous avons eu, écrivait Isabelle, la visite du fameux poète et publiciste Xavier Stockmar, collègue de M. Morel à la Constituante et aujourd'hui préfet de Porrentruy, quoique, par suite d'une monstrueuse calomnie, sa tête eût été mise à prix en janvier. J'ai eu du plaisir à le voir quoiqu'il m'eût fait passer un mauvais moment en sollicitant M. Morel. »

Les communiers de Corgémont se réunirent encore pour délibérer d'un nouvel arbre de liberté à dresser. « Il fallut néanmoins capituler, écrivait Mme Morel, et convenir qu'on mettrait sur l'ancien un drapeau fédéral et le chapeau de Tell. J'ai écrit à Berne qui m'a priée de faire le chapeau. Nous avons donné le chapeau, plumes, garniture et travaillé jusqu'à trois heures de la nuit. Qui l'eût dit il y a huit jours ? »

Le dimanche suivant, la proclamation était lue à l'église, les alarmes, dissipées. Isabelle rédigeait, pour un gazetier de Lausanne, une réfutation des fausses nouvelles annonçant que l'ancien Evêché de Bâle était en pleine insurrection et l'avant-poste des révoltés à Boujean. Mais qui la lirait ?

En se rendant à Berne, Morel emmena Jules qui devait défendre sa thèse. Résultat lamentable. Par bonté, le bailli Daxelhofer refusa de publier cet échec et délivra quand même une autorisation de pratiquer. Cependant, en raison du mécontentement général, il annonçait sa démission pour avril ; son appui viendrait alors à manquer au jeune homme.

Durant une absence de son père, Cécile s'était beaucoup fatiguée en dirigeant la ferme. Une nouvelle esquinancie la terrassa. Sans l'intervention de Jules, elle aurait succombé, tant l'abcès était dangereusement placé. Au retour de son père : « Je l'ai vu pâlir et se tordre les mains, écrivait sa femme, dans un moment où voyant qu'on ne pouvait la nourrir, elle attendait la mort. Je l'ai vu et n'en ai pas eu pitié tant le cruel sentiment qui me serre le cœur depuis trois ans me dénature. »

Elle poursuivait : « Après cette affreuse crise, il y en a eu une autre : le retour de Bandelier que j'ai caché tant que j'ai pu. Nous ne savions s'il avait conservé des vues ou si, n'en conservant pas, il viendrait à nous. Il y est venu, M. Morel étant absent. Il y a eu encore des hauts et des bas, mais, à tout prendre, Cécile a pu être contente et fière de son ami. Une atmosphère de pureté, de loyauté se fait sentir autour de lui. Ah ! quel repos il me donne ! Je ne me sens plus seule et insuffisante à la soutenir, à lui faire du bien. C'est une raison pour tâcher d'en venir à bout. »

Mme Raiguel était intervenue auprès de son frère en faveur de Bandelier. Morel avait pardonné à sa femme de l'avoir accueilli, car elle lui avait promis qu'il ne serait plus importuné par d'autres demandes en mariage. En revanche, elle avait obtenu que *B.* serait bien reçu au presbytère. Moltz ayant résigné le diaconat, Bandelier l'avait brigué et obtenu, grâce à l'appui du Doyen. Il reviendrait donc au printemps et ce serait la grande crise.

Malgré l'absence d'une patente, les autorités de Saint-Imier avaient procuré à Jules un logement où sa mère l'avait installé et meublé de son mieux. Mais, en janvier 1831, malgré les assurances de l'avocat Vautrey, par une lettre signée Tribolet, les médecins du district l'accusèrent de n'être qu'un charlatan et d'avoir trompé le conseil municipal. Ses parents décidèrent de l'envoyer six mois encore à Heidelberg. Le jour même de son départ, on lui offrait une vacation au Val-de-Travers. A son retour, il échoua encore à Berne où on avait voulu l'obliger à refaire ses examens d'obstétrique et de pharmacie. Par malheur, selon sa mère, il ne fréquentait que la canaille, c'est-à-dire ses cousins Schaffter et les habitués des cafés. Telle était son insouciance qu'il négligeait les lettres de recommandation qu'à grand-peine Mme Morel obtenait pour lui.

Quant à Charles, après un long et coûteux voyage en Suisse, après trois mois de fainéantise à la maison, sur le conseil de son aîné avec lequel heureusement il s'entendait bien, il avait entrepris, lui aussi, des études de médecine à Paris. Elles paraissaient lui convenir, mais depuis six mois, il ne donnait plus signe de vie.

A la mi-septembre 1831, on apprenait soudain « les cruels événements de Neuchâtel », soit la première insurrection contre le régime prussien. Isabelle se faisait de gros soucis pour ses frères et sœurs, pour

Bernard surtout, Doyen de la Classe. Toutefois, partagée entre les opinions libérales de son entourage et sa fidélité au roi de Prusse, elle écrivait : « Je ne suis pas à tous égards de leurs avis, mais, Dieu merci, nous restons unis. »

De Neuchâtel, l'exode avait commencé. Sur les routes de Bienne, de Berne, du Jura, se traînaient de longues files de piétons, de cavaliers et de voitures chargées de bagages. Les uns fuyaient les représailles du gouvernement victorieux, les autres, une révolution prévisible. Quelques réfugiés trouvèrent asile à la cure de Corgémont, ainsi M. Penneveyre<sup>17</sup>, diacre de Valangin, qui y séjournait plusieurs semaines et M. Roy-Bourquin et sa femme. N'étant pas neuchâtelois d'origine, mais seulement de domicile, la nomination de celui-ci au grade de premier sous-lieutenant du 6e régiment militaire avait été abrévement discutée. Isabelle refusa d'héberger Mlle Humbert qui apparemment ne risquait rien, mais elle admit son frère quoique « vilain monsieur » parce qu'admirable musicien. Le jeune Gaullieur avait eu le déplaisir de voir suspendu son journal : *l'Helvétie*. Il arriva désemparé et fut reçu à bras ouverts en souvenir de sa mère, Henriette L'Hardy, l'amie de Mme de Charrière.

Le départ de Mme Bosset et de Sophie Raiguel qui s'en était allée retrouver sa fille malade à Constantine, laissait Isabelle assez solitaire. Aussi prit-elle grand plaisir à la visite de Mme Schneider<sup>18</sup> qui lui amenait le célèbre peintre Léopold Robert. Il était arrivé à La Chaux-de-Fonds en pleine insurrection, mais ne paraissait pas s'en affecter beaucoup. Au Salon de Paris, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur et rentrait à Florence.

Le 2 novembre, Isabelle notait : « Fatal anniversaire (de son mariage). Je l'ai passé sous silence. » A cette époque, inquiet des événements politiques, préoccupé de satisfaire son orgueil et son ambition en même temps que sa conscience, harcelé par d'odieux billets anonymes, tourmenté de dettes ou victime d'une nouvelle crise d'hypocondrie, le Doyen se montrait particulièrement sombre et despote. Les repas et les soirées s'écoulaient dans un hostile silence. Isabelle s'en consolait plus ou moins en aménageant les abeilles pour l'hiver, en lisant Schiller et surtout en soignant sa fille. « Je suis partagée entre des pressentiments contraires. Quand je sors, je crains de trouver Cécile malade, quand elle sort, c'est bien pis. Et l'autre ? (Bandelier) Oh ! que Mme de Charrière avait raison ! De quoi peut-on garantir ceux que l'on aime ? »<sup>19</sup>

Des pamphlets annonçaient triomphalement que Neuchâtel allait être attaqué par les séditieux. Dans le canton voisin, on croyait entendre la canonnade. Le 2 décembre, Isabelle reçut de Bernard une lettre alarmante. Il dénonçait de nouvelles incitations à la révolte et demandait que l'on priât pour lui qui allait se trouver entre les horreurs de la guerre civile et l'oppression d'un gouvernement odieux. Une attaque était résolue pour le samedi 17, menaçant le faubourg, le quartier aristocratique et commerçant qu'habitaient les Barrelet. « Ma pauvre sœur ! » gémissait Isabelle. Vingt fois par jour, elle courait à la fenêtre pour sur-

prendre, à l'ouest quelque lueur. Le dimanche, à l'église, la chaire retentit des troubles du canton voisin. Aucun courrier de Neuchâtel ne passait plus. La malheureuse ville était-elle donc encerclée ?

Le 21, on se battait à La Chaux-de-Fonds. Nettement on entendait la canonnade. On prétendait cependant les royalistes en sécurité. « Oui, on s'y bat. Un malheureux s'est sauvé pour n'être pas fusillé. Ma pitié change d'objet et j'ai honte des royalistes. » Par curiosité et goût de la bagarre, Charles et son cousin Adolphe Schaffter avaient entrepris une course au Locle avec retour par Neuchâtel. Ils revinrent déçus du morne silence qui régnait dans cette ville et du gâchis général.

En reconnaissance des soins et des leçons que Cécile et sa mère avaient donnés aux trois petites filles du général Voirol, elles reçurent une caisse de cristaux. « Un cadeau de riches » ! s'exclamait Mme Morel, déplorant que l'utilité n'eût pas été considérée plutôt que l'élégance. Par Appenzeller, l'auteur de *Gertrude de Wert*, elle était entrée en relations avec l'éditeur Seypel, de Paris. Aidée du régent et de sa chère Adèle Rosselet, elle avait beaucoup travaillé pour lui. Un « vilain commis tout puant » était venu lui remettre 80 louis. Une fortune ! D'autre part, un certain M. Fix lui avait ouvert, toujours à Paris, le *Messager des Chambres*.

M. Fix, géomètre français, avait été chargé de dresser le cadastre du district de Delémont (1822). Morel lui avait demandé, pour son fils Jules, des leçons de mathématiques. De retour à Paris, Fix accepta d'héberger le jeune garçon auquel il rendait le meilleur témoignage. Lorsque Jules partit pour Orléans, son logeur s'était occupé de renvoyer à Corégémont ses effets restés en souffrance chez lui. Après Jules, on lui confia Charles qu'il ne put cependant recevoir à domicile et qu'il logea dans un hôtel proche de la Faculté de médecine et de l'Hôtel-Dieu. L'étudiant prenait ses repas au café. A cet effet, M. Fix lui remettait chaque mois 150 francs. Mais « cet excellent garçon » était aussi léger et trop généreux. Ses camarades le grugeaient. Il contracta de grosses dettes dont son mentor se voyait obligé d'adresser à son père le détail.

Fix était un des rédacteurs du *Messager des Chambres*, journal quotidien du soir. Il avait demandé à M. et à Mme Morel de lui envoyer de temps en temps des notes sur la situation politique des cantons et les événements relatifs à la Confédération. Isabelle lui envoya trois articles : un sur Constant Meuron<sup>20</sup>, un sur le duel et le troisième sur Goethe. Il était en relations avec une maison Deshouillères et tenta d'y faire éditer certains essais de Mme Morel, dont l'un traitait des *Lettres et Mémoires* de Mme de Genlis. Il lui fut opposé un autre ouvrage sur le sujet et conseillé d'attendre, pour publier, la mort de l'auteur.

Le 1er août 1832, jour de joie unique pour Cécile : visite de Bandelier. « Ils se sont expliqués pendant le catéchisme. Après le thé, promenade. Nous étions riches de l'avoir avec nous et, malgré l'indiscrétion du chanoine<sup>21</sup>, il est venu à bout de parler seul à M. Morel qui l'a bien

reçu, à propos du diaconat. Il a consenti à rester. Soirée charmante. Cécile a chanté *Le cinq mai*. »

Le 20, Bandelier revint avec son jeune frère qui s'en retourna tout de suite. « Tant que j'ai pu, je l'ai laissé avec Cécile. Il lui a dit trois choses agréables : 1<sup>o</sup> qu'il sentait bien notre délicatesse de n'avoir jamais parlé des obstacles tirés de lui, de sa position ; 2<sup>o</sup> qu'il serait toujours là, en tout état de fortune ; 3<sup>o</sup> que, bien qu'il soit violent et capable de dureté, il serait bon pour elle, ayant trop besoin de la voir contente, ce qui le ferait se contenir dans certains moments et agir dans d'autres. Enfin ils ont convenu que Cécile ne lui parlerait plus d'un autre mariage que dans un an, à jour fixe, toutes choses d'ailleurs étant au statu quo. A dîner, Bandelier s'est montré très aimable. A 7 heures, il a dû partir, ne se souciant pas d'attendre M. Morel. Je l'ai fait rentrer après, je l'ai accompagné et j'ai un peu causé. Il m'a dit : « Adieu, ma bonne mère ! » Nous sommes rassurés quant à lui autant que possible. Il ne manque que le matériel. Ce matériel peut venir. »

Toujours active, Isabelle copiait des circulaires relatives au changement des formules de prières. Comme les « papiers » de Neuchâtel annonçaient de nouveaux troubles et l'arrestation de Gaullieur, elle entreprit de réfuter « la stupide brochure » d'un étudiant en théologie, Frédéric Godet, qui préconisait le saint-simonisme. Son texte, elle l'envoya à Bernard pour qu'il en tirât parti, mais, par prudence, il y renonça et le petit ouvrage tomba dans le néant.

Au reste, la vie pour elle continuait, avec ses grands et petits devoirs : les catéchumènes à recevoir, la collation du synode à préparer, les porcs à bouchoyer sans le secours de Christ qu'il avait fallu congédier pour ivrognerie, le bétail à marquer, les bâtons de tournesols à planter, la laine à charponner. Durant ses loisirs, elle lisait ou faisait lire à sa fille *Notre-Dame-de-Paris*, « un chef-d'œuvre unique », les *Lettres* de Mme de Simiane et la *Palingénésie* de Charles Bonnet. L'histoire de France et *Atala* entraient aussi dans son programme. Tel jour, du dîner au souper, elle demeura étendue, lisant un *Portrait de l'Empereur* dont elle se proposait de tirer parti.

En 1814, sous le titre : *Buonaparte et les Français*, elle avait déjà composé une réfutation, publiée à Paris, du *Buonaparte et les Bourbons* de Chateaubriand. Son dernier essai, elle l'envoya à Voirol, à Strasbourg, dans l'espoir qu'il le ferait accepter par l'éditeur Risler ou par Levrault. Mais les temps avaient changé. Sous la Restauration, pareille apologie de l'Empereur n'était guère publiable.

« Quelle année s'ouvre pour nous ? écrivait Mme Morel à la fin de 1830. Jules restera-t-il ou ne restera-t-il pas ? (Le préfet lui avait offert une place à l'étranger.) Peu ou point d'honneur s'il reste. On dira que c'est par faveur. Mais grande honte, s'il ne peut rester. »

Cependant une nouvelle menace montait à l'horizon, celle du choléra qui avait éclaté à Paris. Mme Morel rédigeait sa « confession de foi » tout en préparant — sans argent — le repas de Nouvel-An pour lequel Voirol, promu général, s'était annoncé. Il arriva avec son fils pour chercher sa famille. Bien vieilli et prodigue d'histoires embrouillés, mais toujours plein de bonhomie et de cordialité. « J'ai pris à crédit, j'ai tout bien arrangé », pensait la maîtresse de maison qui avait fait des prodiges.

Dans le Jura comme à Neuchâtel où le jeune Fritz Courvoisier était encore sous mandat d'arrêt, la situation restait troublée. A Courte-lary, on parlait de dresser un arbre contre-révolutionnaire. Toutes les assemblées électorales dégénéraient en échauffourées. On signalait, à Sonceboz, le passage de deux compagnies bernoises suivies de canons. La guerre civile menaçait donc encore ?

Le 4 avril, on apprend qu'une troupe de Polonais va passer à Sonceboz. Cécile, qui est allée les voir défiler, en revient « bien aise », car elle y a rencontré les Moltz qui lui ont appris la nomination d'un nouveau ministre à Gênes. Bandelier reviendra à la Pentecôte occuper le diaconat. Elle en est tout égayée. « Le papa a encore écrit à mon cher ami », dit-elle. « Quel bonheur facile elle aurait, ajoute sa mère, si le Doyen voulait le prendre à la maison. »

Le général Voirol avait ramené sa famille en France. Sur l'épidémie de choléra, sa femme mandait les pires détails. Un article de journal qu'elle avait envoyé « donnait à penser » : « Ceux qui paraissent mieux retombent ; les malheureux enfants crient jusqu'à la mort. » Le mal se rapprochait. Il avait atteint Cambrai, Belfort. A Corgémont, le même après-midi, toute la famille Geiser était morte, sans qu'on sût trop de quoi. Isabelle traduisait le nouvel avis anticholérique du gouvernement, et préparait, selon une recette de son grand-père Frêne, du « vinaigre des quatre voleurs » qu'elle croyait souverain. A Cécile, elle faisait faire « sa disposition ». Pour la distraire de ces sombres pensées, elle avait tiré de leur boîte les menuets et raleighs de Mme de Charrrière qui l'avaient tant amusée autrefois.

Le jour de la Pentecôte, on annonce des logements militaires. A la cure, trois soldats et un officier à souper, un certain Schneider, le fils d'un aubergiste. Tandis qu'on met le vin en bouteille, surviennent M. Appenzeller et sa fille Caton, puis un jeune homme en noir, un étudiant en théologie, ancien condisciple de Charles. Tout un monde qu'il faut retenir à souper. Avec les provisions, l'argent s'en va. Grande fâcherie du Doyen à propos des pommes de terre qui ont germé, de cette continuelle et trop large hospitalité. Pleine d'amertume, Isabelle se plaint de tout le monde, même de ses sœurs, « mes riches sœurs », qu'elle ne cesse pourtant de solliciter et qui la soutiennent de leur mieux, mais surtout de son mari, « le plus égoïste des hommes », d'un orgueil furibond, d'une humeur diabolique. Comme il s'absente deux jours, elle va jusqu'à noter : « Réjouissance inattendue. »

Charles, qui demande de l'argent, provoque chez son père un accès d'hypocondrie. Le soir, conversation archi-déplaisante sur les affaires. « Pour Morel, écrit sa femme, l'argent en bloc n'est rien, mais les réductions ne se peuvent souffrir. » Ses menaces l'offensent au point qu'elle songe à le quitter. « Si Cécile ne peut se marier, il me faudra, moi, chercher une place qui me fournisse de quoi payer une pension pour elle... à Zélie ou à quelque autre. Regretterai-je ma maison où je suis comme une servante étrangère et mal voulue, dont je ne suis la maîtresse que par d'interminables soucis... A quel point Cécile me hait est encore un bien. Je n'aurais du moins nul scrupule, nulle crainte qu'elle me donnât une larme, et moi, je travaillerais pour elle, unique bonheur que je cherche. » Il y avait là du masochisme. Pour avoir lu un brouillon de lettre de Cécile à son amie Caroline, déclarant : « Ma mère est trop aigrie et ne rend pas justice », Isabelle s'imaginait que sa fille la détestait. De tous côtés, elle cherchait du travail, des traductions, mais se persuadait que les gains lui seraient escamotés par son mari.

Le 4 juillet, c'est l'anniversaire du retour de Bandelier, l'année précédente. On sait qu'il a quitté Gênes le 2 juillet et qu'il doit passer par Paris. De Marseille, le courrier apporte une lettre que M. Morel lit à ces dames assez complaisamment. Le 30, il n'a toujours pas paru, mais une lettre de Bernard arrive, assez dénigrante à son égard. Ces messieurs doivent s'être rencontrés. Bandelier s'est montré froidement poli, ce qu'on peut traduire par « dégagé jusqu'à l'insulte ». Durant le goûter, le Doyen raconte, comme un fait tout naturel, que Bandelier est à Bienne — siège du diaconat — depuis la semaine précédente.

M. Peyrot (ou Pinguet, illisible), de Montbéliard, qui a soigné Cécile (par correspondance, semble-t-il), sur la recommandation de M. Boisgeol, réclame ses honoraires. Où prendre l'argent ? Elle le demande enfin à sa tante Rose qui s'exécute. « Un peu filé avec détresse », écrit sa mère qui avait vainement cherché d'autres secours. Reproches de Cécile qui se moque de sa colère et de ses larmes. « Si je pouvais faire quelque chose pour réparer l'objet de ces cruels reproches ! Ne lui ai-je pas témoigné assez d'affection quant à Bandelier ? Je l'ai aimé pour elle, en elle. Au lieu de m'en savoir gré, elle me haïrait plutôt. Quand je me fâche, elle m'insulte et quand je pleure, aussi. Du moins je n'aurai pas la duperie de tenir à la vie à cause d'elle. »

Tout le mois de juillet se passe dans une douloureuse attente. Enfin, le jour de l'acceptation de la Constitution bernoise, le visiteur tant désiré se présente. « J'étais dans la petite cour, j'avais reçu M. Lamon. Il venait de me raconter que Bandelier avait passé deux jours à Pontenet<sup>22</sup>, qu'il en avait été rappelé par une famille génoise avec laquelle il passerait la semaine. Cela m'avait serré le cœur. Cécile vient et, avant que j'aie pu lui raconter cela, arrive Bandelier. Il avait l'air ému, mais il arrivait dans un magnifique équipage que nous venions de voir passer avec M. et Mme Paoli qui demandaient à nous voir un moment. Pauvre Cécile ! Quelle manière de se revoir ! Elle a été à son avantage, mais il lui fal-

lait plus que la jalousie et « la semaine prochaine ». Voilà une femme qui vient à bout de ce qu'elle veut ! » Du 3 août : « Mauvaise nuit grâce à Mme Paoli. Oh ! il n'y avait pas besoin d'une femme, d'une jeune de plus entre elle et lui ! »

Le bruit courait que Bandelier se portait acquéreur au moyen de toute la fortune de sa famille du château de Mâche (probablement par commission des Paoli). « De combien de manières Cécile souffre ! notait Isabelle qui en faisait un nouvel objet de plainte. L'explication devient indispensable ! Je ne manque pas de courage, mais il faut encore me cacher d'elle ! »

En attendant et en l'absence de son mari toujours retenu à Berne, Isabelle installe un nouveau fermier et se débat dans des difficultés de domestiques. En revanche, elle a retrouvé avec joie le pasteur Paulet que le malanisme avait éloigné et qui supplée maintenant M. Morel à Corgémont et à Sombeval. Avec une émigrée, Mme de Gobineau, établie à Bienne, elle entretient d'excellentes relations. Cette femme a eu une existence aventureuse et, comme elle a un joli tour de plume, Isabelle l'engage à coucher ses Mémoires.

Mais à partir de cette époque, ses notes, souvent incohérentes et presque illisibles, pleines d'allusions obscures, entremêlent les soucis d'argent, les récriminations contre son mari, les plaintes sur une douleur à la nuque, les préoccupations de la santé de Cécile, d'une conjuration découverte à Berne et surtout de l'absence de Bandelier.

Du 25 juillet : Il ne vient pas. Oh ! ma pauvre enfant ! Lui fera-t-il passer ce déplorable jour de fête (anniversaire de Cécile) sans donner de ses nouvelles ?

Du 26 : Il y avait promesse de venir dans la semaine. Oh ! quel soutien ! poursuivait ironiquement Isabelle. Pas de quoi vivre. Une famille déplorable, rebutante, et pas de complaisance, aucun soin de lui rendre la vie supportable... Mais je ne vais pas attendre avec angoisse. Je brave en lui l'agent du sort !

Du 28 : J'ai attendu avec ma pauvre Cécile de minute en minute avec le sentiment que rien ne viendrait. Rien n'est venu.

Annette Du Pasquier dont, par humeur et économie, Isabelle avait cherché à éviter le séjour, arriva cependant avec ses deux fillettes. Isabelle la fit entrer dans sa chambre pour causer de ses peines. « C'est une âme bien sensible, écrit-elle, et qu'on respecte, même quand on ne peut être de son avis. Quelle douceur d'avoir une amie ! »

Du 30 : Cécile souffre cruellement. Cet homme est par trop dur. J'ai essayé de lui écrire.

Du 14 août : J'avais fait de la confiture, coupé du sucre, et puis, par hasard, allant au corridor, je l'ai vu. Je suis allée à lui avec beaucoup de joie. Une demi-heure d'entretien après midi m'a fait beaucoup

de bien. J'ai été contente de lui dans tout ce qu'il m'a dit. J'ai donc un grand poids de moins sur le cœur. C'était un trop grand surcroît de malheur et si ce que j'ai tant rêvé avait paru à mes yeux — je n'ose en faire mention — je pourrais à présent le supporter. M. Morel ne l'a pas quitté d'une minute durant cette demi-heure et Cécile a dû lui paraître froide, hélas !

Du 1er septembre : Oh ! mon Dieu ! qu'attendre de ce mois ? Cécile m'a apporté une réponse de « son cher ami » qui ne peut accepter mon invitation. Sa lettre est peu rassurante et m'a tenue éveillée toute la nuit. Entre l'attachement sincère qu'il professe pour moi et la haine bien plus sincère de Cécile, si elle avait pour moi la moindre affection, n'en aurait-elle pas fini avec sa pimbêche d'amie ?

Il s'agit évidemment de Caroline dont Mme Morel ne pouvait supporter le rôle d'intermédiaire.

Du 3 septembre : Cruelle agitation ! Oh ! cet homme ! Il n'y a là ni tendresse, ni joie, ni sentiment du devoir. Comment aller de l'avant ? Demain, il faudra encore être comme en enfer pour savoir s'il reviendra ou non. Je ne puis même plus rien essayer pour le Jeûne (c'est-à-dire obtenir qu'il vînt présider le culte). Le malheur me met-il tout à fait hors de la loi ?

Du 4 : Certes nous n'avons pu attendre *B.* Il n'est pas venu. Mon cœur est en larmes.

Du 8 : Toujours attente inutile, et lui (le Doyen) qui vous accable de sa superficielle présence et de billets si nuls<sup>23</sup> n'a rien à répondre quand il le faudrait. Il semble que « ses grandes affaires » soient terminées. Les nouvelles de Berne sont de plus en plus pénibles... Deux ou trois lettres de l'*intime* (amie) à Cécile.

Revenu de Paris, Charles demande de l'argent, prétexte aux fâcheries de son père... Jules examine sa sœur et ne lui trouve rien de sérieux. « Ah ! qu'elle crève ! s'écrie sa mère, exaspérée. Elle m'a dit qu'elle ne me voudrait pas chez elle... A la bonne heure, je m'occuperai d'elle ici. Si j'avais de l'honneur, je me le tiendrais pour dit sur les propos de l'autre (*B.*) »

Du 10 : Je voudrais savoir si Caroline l'a vu. Le soir, nous avons coupé des pavots, Charles nous faisant la lecture.

Jules et son père étant allés à Berne en revinrent plus tristes, semblait-il, que fâchés. Une visite très honnêtement faite à Bandelier ne lui avait pas arraché l'offre de venir prêcher le jour du Jeûne. « Voilà, commentait Mme Morel, qui surpassait tout ce que nous avions cru. »

Du 12 : Me voilà toujours à consoler l'inconsolable !

Du 15 : Charles est venu goûter : il avait bu, mais se repentait. Jules est venu, ne sachant plus ce qu'il disait. Cela m'est encore moins cruel que la dureté de *B.* Avec cela l'espoir ne peut mourir en moi. Non, mais il faut que je lui parle à fond.

Du 21 : Il y a quatre ans maintenant que je ne suis plus que peine... Il n'y a plus aucune raison d'attendre. J'ai reçu de Caroline l'explication

que j'avais provoquée. Si cette personne était sensible et délicate comme elle croit l'être, elle aurait écrit une première fois : « Je l'ai vu, n'est-il pas venu vous voir ? »

Du 25 : Entre 10 et 11 heures, j'ai vu venir, j'ai vu passer dans un petit char ouvert, un jeune homme en noir, un beau chapeau. J'ai regardé devant l'auberge, c'était lui. Le cœur me battait terriblement durant la première heure. Il a été fort bien avec M. Morel. Il n'a pu dire qu'un mot bien insuffisant à Cécile... En résumé, il soutient ne pas aimer ailleurs. Il est résolu à ne pas se marier ailleurs. Mais l'aigreur, le découragement lui font jeter le manche avec la cognée. Si ce n'est pas une femme qui l'a fait changer, il est bien changé pourtant depuis un an, et quand je le lui ai dit, il a répondu sur-le-champ : « Il y a un an de plus ; je n'étais point aussi aigri. » Je lui ai dit que M. Morel s'adoucissait beaucoup. Il a répondu avec la dernière amertume : « Pourquoi n'est-ce qu'à la vue du tombeau de sa fille ? » Mme Schaffter étant là, mes fils absents, le goûter a été fort joli. « Quand reviendrez-vous ? » — « Le plus tôt possible. » J'ai le cœur bien serré quoique j'aie une assurance de soulagement. Quelque chose me dit — quelque chose qui est de Dieu — que cette peine sera passagère.

Du 30 : J'ai trouvé à l'église de douces émotions. Le Dieu tout puissant ne peut-il encore rendre ma fille heureuse et mes fils sages ? — J'ai vu passer Mme Degoumois dont on publie aujourd'hui les annonces (elle allait épouser le père Bandelier) ; elle m'a saluée avec bravade.

Le dimanche 24 octobre, Bandelier devait venir bénir le mariage de son père. Isabelle attendait sa visite, mais « Rien de ce que j'attendais n'est arrivé. B. a bénii le ridicule hymen et ne nous a pas donné signe de vie. »

Charles repartit pour Paris, bien triste, ne comptant pas revenir. « Faut-il que je sois malheureuse pour qu'une telle séparation me laisse insensible ? écrivait sa mère. Oh ! c'est que la haine et le dégoût (à l'égard de son mari) me bourraudent. »

Chaque nuit, Jules rentre plus tard et souvent ivre. Le 2 novembre, il reçoit son « abgewiesen ». « Il faut encore bénir Dieu, écrit sa mère, de ce que son père qui d'ailleurs se montre fort bien là-dedans, ait pris l'essentiel des frais sur son compte. » Le même jour, Jules écrivit pour demander de passer l'examen à Neuchâtel. Le 17, il s'y rendit, mais, le soir, le pauvre garçon, le pauvre âne de la fable revenait, ayant non seulement échoué à l'examen mais renversé en route l'huile qu'il rapportait. Denrée alors infiniment précieuse et difficile à remplacer. La colère et le chagrin, encore moins pour le fait que pour ce qu'il prouvait, tinrent les deux femmes éveillées toute la nuit.

Du 24 : Il était près de 8 heures. On a sonné doucement. Cécile prenait son bain. On est rentré, je tremblais. On a été gai et gracieux. Cécile est remontée pour rallumer le feu du souper.

Du 25 : Nous avons laissé passer le déjeuner, le départ pour Sombeval (où Bandelier allait sans doute officier). On ne s'est revu qu'un instant, mais de telle façon que Cécile pleurait, elle qui ne pleure jamais. Le sermon, le retour sur soi, l'auditoire ont été fort bien. Mais pourquoi nous a-t-il tant refusé un sermon ?... Oh ! mon Dieu comme je t'ai prié : aussi bien ai-je été exaucée. Il a peut-être eu le cœur froissé des fautes de Cécile. Je m'en suis expliquée pour elle, sans doute avec le ton qui emporte la conviction... J'ai pris la conviction aussi par la manière dont il s'est montré dans la soirée. Son brave garçon de beau-frère était là. Tout a été gai et joli. Cécile et les petites demoiselles Voirol, en se promenant, l'ont encore rencontré. Peut-être reviendra-t-il à Noël. Il m'a donné un excellent briquet. Cela et ma montre en argent, des cadeaux qui font plaisir.

Du 29 : La pauvre Cécile se demandait : Viendra-t-il ou ne viendra-t-il pas ? Il est venu près d'une heure. M. Morel a fait des excuses du mauvais dîner... Bandelier nous a parlé de sa belle-mère d'une manière qui lui fait beaucoup d'honneur... J'aurais à m'expliquer encore sur bien des choses, mais *il aime toujours* ; elle en a pris le sentiment et, du moins, le cas échéant, je pourrais lui parler et nous ne serons plus dans le plus atroce doute. J'attendais de l'argent de trois côtés : il n'en est point venu.

A l'occasion de la ratification des petites Voirol dont les parents « font tout en grand », Isabelle reçoit douze cuillers à crème et Cécile, un crochet de montre et une boucle d'argent, cadeaux que sa mère juge fort exagérés.

L'année 1833 s'ouvre sous les mêmes auspices : point d'argent et point de Bandelier. De la gendarmerie de Berne, une lettre arrive. Qu'est-ce encore ? Rien de grave heureusement, mais il y a la facture du pharmacien, celle du boucher... « Cécile ne veut pas que je mendie. C'est pourtant ce que je suis tentée de faire, mais à qui m'adresser ? Il ne faut pas risquer de lui faire plus de mal qu'elle n'en a par l'éternelle présence de l'un de ses bourreaux et l'éternelle absence de l'autre. » Longue plainte à propos de la difficulté d'arranger les affaires d'argent que « celui dont je dépens semble prendre plaisir à me mettre au désespoir, à accumuler dans mon cœur bourraudé et qui n'était pas fait pour la haine, la *haine* ». Enfin, bonheur inespéré, en avril M. Morel remet à sa femme son *quartier*, sans doute le quart de la somme annuelle stipulée par le contrat de mariage.

Arrive une lettre de Fix avec la liste des dépenses de Charles. Grosse fâcherie du Doyen et plus grosse encore parce qu'Isabelle a fait du feu au salon. D'autre part, on apprend que la municipalité de Saint-Imier va retirer le logement qu'elle avait donné à Jules. Pourtant celui-ci prétend avoir reçu sa patente. Qu'est-ce qui est vrai ? Par Mme Voi-

rol, on sait que Bandelier a passé à Tavannes, venant de Pontenet où il était allé vendre une vache. Il ne s'est pas arrêté à Corgémont. Une lettre de François Morel annonce le départ du général Voirol pour l'Algérie où il sera pacificateur et gouverneur. En tombant, Isabelle s'est blessée au coude et au genou avec un verre cassé.

Parmi les visites nombreuses qui sont souvent plus une charge qu'un plaisir, il y a Mme Boll, la femme du préfet, qui accompagne une Polonaise réfugiée, belle, forte et sensible, mais que Mme Morel juge ne pas appartenir aux premiers rangs de la société. Quand les feuilles de hêtre paraissent, on ôte les fenêtres doubles. Pour complaire à son époux, Isabelle entreprend la traduction d'un traité d'agriculture de M. de Fellenberg, de Hofwyl, avec lequel le Doyen a noué d'actives relations. Après tout, ce sera peut-être un travail rémunérateur...

Au courant de mai 1833, Isabelle renonce à tenir un journal quotidien et revient au résumé annuel et rétrospectif de sa vie. Après avoir signalé la mort « de son excellent cousin, le Dr Pury », celle de M. Liebhold, « un ami de quarante années », et de Mme Daxelhofer, elle écrit :

« Pendant les cinq premiers mois de l'année, pas un mot de réponse (de Bandelier). Je lui avais écrit, m'abaissant jusqu'à dire qu'il devrait au moins articuler, pour unique consolation : « Cécile, nous n'aurions pas eu de quoi vivre ! »<sup>24</sup> Cette lettre, je l'ai gardée sans pouvoir la donner. Je l'ai expédiée enfin à l'occasion de ce que Caroline avait eu la bonté de venir raconter à Cécile qu'elle l'avait vu sans qu'il eût parlé d'elle. Sur ma lettre, il est venu le 13 juin, anniversaire de son premier retour. Je l'attendais par instant, j'avais mis des sangsues, j'étais sur mon canapé, seule avec Cécile. Elle a mal manifesté sa cruelle émotion. Elle ignorait ma lettre. Son compliment, à lui, a été : « Vous êtes d'un caractère à tourmenter tout ce qui vivra avec vous. » N'ayant pas entendu cela, je l'avais engagé à revenir ; il s'est cruellement moqué de moi et de ma lettre d'invitation. Ce sera la dernière. Il est revenu pendant une absence de M. Morel pour prêcher un vendredi de septembre, abrégéant autant que possible le temps à passer ici. Cécile était au lit ; les larmes coulaient de ses yeux fermés. Je n'ai pu engager ce tigre à lui dire un mot au travers de la porte. En partant, il me dit : « Vous êtes accoutumée à la brusquerie de mes procédés. Ecrivez-moi quelques mots quand le danger sera passé. » J'ai écrit ces quatre mots : qui seront les derniers : *Le danger est passé.* »

« Il est revenu le jour du Jeûne, faisant l'aimable par esprit de contradiction. Cécile a eu de la gaieté, de la dignité, de l'espérance. Le major P. d'une part, le lieutenant C. de l'autre, lui en ont donné. Point par coquetterie, ce que pourtant Caroline a fort bien compris, mais en lui faisant voir quelque chose d'aimable, d'irrésistiblement attachant là où il n'est pas et en la relevant à ses propres yeux, en lui faisant voir qu'elle pouvait encore être aimée, désirée et donner du bonheur. »

« Le vendredi, il m'avait dit d'un ton que je n'oublierai pas, mais que Dieu me préserve de savoir imiter : « Si elle était mieux, je revien-

drais. » — « Et ne savez-vous pas que ce sont vos procédés qui la mettent dans cet état ? » — « C'est une impiété de douter de moi. »

« Oh ! puis-je assez bénir les deux hommes qui ont le mérite, involontaire peut-être, de l'avoir tirée de là ! »

« Il est revenu pour un quart d'heure après la catastrophe de Jules. »

« Un jour de septembre, Henri Raiguel est venu me chercher parce que Jules voulait se battre avec un Polonais. Je suis partie sur-le-champ... Le Polonais était à Courtelary où j'ai ramené Jules qui n'avait point obéi à la sommation. J'ai trouvé à ce Polonais et à tout le monde, mais à lui surtout, un cœur de chair. A Jules seul, un cœur de pierre. Il s'était refusé à tout arrangement. Force m'a été de le ramener à la maison où il a cédé enfin, mais sans sommation. C'était le lundi. Le mardi, il s'est rencontré avec le Polonais, mais il est venu l'après-midi danser et boire à la foire de Courtelary. Le mercredi, il est venu comme à l'ordinaire et n'a montré de plus qu'à l'ordinaire qu'un peu d'humeur. Le vendredi, Marianne Raiguel chez qui il mange à Saint-Imier est encore venue me chercher. Je suis allée avec le Polonais Drozdowski et j'ai eu la douleur de le trouver tout à fait aliéné. J'ai eu mille peines à le ramener. Mon expérience des fous m'a été bien utile. Et la suite de tout cela, c'est qu'il a fallu mettre mon malheureux fils à Bienne, heureux encore de savoir où le mettre. Au commencement de décembre, trompés par de fausses lueurs de raison, nous l'avons laissé revenir, avec Drozdowski. Cela n'a pas duré plus que quatre jours. Aujourd'hui il se retrouve comme en septembre. La perte de temps et d'argent là-dedans est le moindre des maux. »

Charles<sup>25</sup> avait été très frappé de ce drame comme aussi de la maladie de sa mère, consécutive, croyait-elle, à sa chute, que Jules avait négligée et qui était devenue un cancer. « Je n'aurai pas trop souffert, disait-elle, si Charles devient tout ce qu'il est capable de devenir à cette triste occasion. Il fait bien à Paris et nous le reverrons en 1834. »

Au cours de l'année, le pasteur Saintes avait pris la suffragance de Bévilard. Accompagnée du Doyen, Isabelle était allée lui préparer un logement. On voisinait amicalement. Parmi les hôtes de marque de la cure, il y avait M. Gonzalve Petitpierre, de Neuchâtel et, à demeure, une ancienne amie d'Isabelle, Mme Argand, née Charlotte Chaillet, qui, vive et gaie, soutenait son moral.

Un jeune Allemand du nom de Rahm, originaire de Zurich mais dont la mère était une Bonstetten, avait écrit à M. Morel pour lui demander un asile et, si possible, une situation. Il devait s'être compromis dans les émeutes de Francfort. Le Doyen avait répondu par une invitation. Le jeune homme arriva huit jours après le major polonais en sorte qu'il fallut l'installer dans la petite chambre. Un jeune homme très bien

élevé et bon musicien. Le soir, il faisait à ses hôtes des lectures à haute voix. Avec cela de la sagacité, de la sensibilité, un aimable caractère. Isabelle s'était prise pour lui d'une affection quasi maternelle. Elle croyait trouver en lui une sorte de remplaçant à son cher M. Liebhold dont la nouvelle du décès venait de la frapper en plein cœur. Cependant, après un mois de séjour, il partit pour Genève.

Mais qu'était-ce que ces Polonais plusieurs fois mentionnés dans le *Journal*? En 1830, la Pologne gémissait sous l'occupation russe. Une société secrète de patriotes et de militaires fomenta une révolution et résolut d'assassiner le grand-duc Constantin, souverain du pays. Le soulèvement ayant échoué, les conjurés se virent réduits soit à servir dans l'armée russe, soit à émigrer, certains avec leur famille. A Francfort, ils avaient pris part aux émeutes libérales. C'est en France qu'ils trouvèrent un premier asile, mais, en avril 1833, à la faveur d'une échauffourée, 500 d'entre eux, sous le colonel Oborski, se jetèrent dans le district de Saignelégier réputé terre de refuge. Fidèles à leurs traditions hospitalières, les autorités bernoises accueillirent de leur mieux ces débris d'un peuple valeureux. Une solde de six batz par jour leur fut même allouée. Sous une direction civile ou ecclésiastique, des comités de réception se formèrent un peu partout. Chaque foyer s'honorait d'avoir son ou ses Polonais.

Cependant, comme le gouvernement neuchâtelois, à peine remis de ses alarmes, craignait de nouveaux désordres, on différa durant deux mois de cantonner les Polonais en Erguël, terre limitrophe. Enfin, seize d'entre eux furent répartis dans les deux auberges de Corgémont. Le Doyen accueillit le major Plochky qui se trouvait trop mal logé à l'auberge de Sombeval. Mme Morel notait : « Notre major, dont nous désespérons de prononcer le nom, qui ne sait point le français et peu d'allemand, un excellent homme au surplus, est venu dès le matin. Il a été bien content de la grande chambre et moi, bien heureuse de l'avoir obtenue (du Doyen). »

Le major était accompagné d'un jeune soldat auquel il avait sauvé la vie et qui ne le quittait pas d'une semelle, lui servant d'interprète. Si réticent qu'il se montrât à l'ordinaire, le Doyen prévenait son hôte. « Nous étions d'abord un peu fâchées, que sur quatre cents, le sort nous envoyât un homme d'un certain âge, d'assez triste extérieur, sans talent, sans éducation. Mais l'excellence de son caractère, cette alliance de la tendresse et de la naïveté n'ont pas tardé à nous attacher à lui par des liens qui ne se rompront jamais... Il a rempli mon vœu, répondu à la question que je me faisais avec douleur : « N'y a-t-il, en Cécile, plus rien d'aimable ? »

Affamée d'affection et du bonheur d'obliger, Cécile s'était mise à parler l'allemand. Dans les commencements, l'aide des deux femmes ne pouvait être que matérielle, mais, petit à petit, elles étaient allées au-delà. « Nous avons fait pour lui plus que nous ne pouvions sans répondre à ses besoins et à son mérite. A celui-là, je remettrais ma fille en

toute confiance. Il n'aurait qu'à me dire : « Ich will sie gut halten. » Bandelier a compris que moi, je l'aimais pour sa bonté. » Une seule chose préoccupait les Morel, protestants convaincus, mais d'ailleurs tolérants : l'incredulité de leur hôte. Ils l'attribuaient à l'ignorance et se proposaient d'en avoir raison à la longue. Non sans quelque exaltation, l'auteur du *Journal* concluait : « Je ne puis dire combien d'obligation nous avons à ces dignes et charmants Polonais. Eux seuls nous ont rendu la vie douce. On se trouvait encore riche quand on pouvait les rassasier, encore heureux quand on pouvait leur faire passer un moment de gaieté. Nous n'avons connu qu'une femme, de peu de mérite. »

Parmi les camarades que le Major avait attirés au presbytère, Isabelle distinguait le baron Mirski<sup>26</sup>, très jeune, mais très formé, aristocrate à sa manière, laid, déplaisant même, mais plein d'esprit et parlant couramment français avec l'accent normand, car il était entré en France un des premiers. Il y avait M. Meuwski « dont l'âme est aussi achevée que la figure est noble, souple et gracieuse », le brave major Meissner, le major Mol, la plus noble figure que j'aie jamais vue, Dzadowski, le benjamin, tout dévoué à Jules, Félicien qui servait à Isabelle de secrétaire, tandis que le Major faisait de la tapisserie. Il y avait Ratonski « qui touche aux princes par le sang, aux héros par le caractère et qui exécute parfois des danses nationales », enfin le jeune Linien-ski, joli monsieur et bon enfant, établi à Corgémont dans l'horlogerie. « Nous les connaissons peu, ajoutait Mme Morel, mais ils ont tant d'élevation et de si bonnes manières, ils sont si affectueux et si obligeants, qu'on les aime toujours davantage. »

Ces Polonais n'en formaient pas moins une troupe instable, mouvante, accessible à toutes les tentations, prête à toutes les aventures, toujours en quête d'un sort meilleur. A Granges (Soleure) comme à Genève, ses retraites successives, le fameux patriote italien Giuseppe Mazzini qui rêvait d'unifier son pays appelait les réfugiés de plusieurs nations à former une *Jeune Italie*, une *Jeune Pologne*, une *Jeune Allemagne*, une *Jeune Europe*, confédération des peuples et république universelle. Les Polonais, il les conviait surtout à une expédition insurrectionnelle dans les Etats du roi de Sardaigne. Clandestinement, ils se mirent en route et, comme les Suisses ne les en empêchaient pas, ils arrivèrent près de Nyon, dans la forêt de Prangins, et se réunirent, à Carouge, à des groupes d'Allemands et d'Italiens. Le général Romarino prit leur tête et franchit la frontière, le 1er février 1834. Mais la bande qui, partie de Nyon, avait passé le lac, ayant été arrêtée en territoire genevois, ne put rejoindre. Deux colonnes attendues de France venaient d'y être désarmées. Réduit à sa troupe, accueilli en Savoie avec défiance, Romarino abandonna son poste. En grand désordre, ses gens arrivèrent à Genève d'où ils furent renvoyés dans le canton de Berne.

Auparavant il y avait eu bien des fluctuations, des ordres et contreordres qui expliquent les hésitations du Major. L'expédition savoyenne ne lui inspirait pas confiance. Il cherchait une autre solution, dis-

paraissant parfois durant plusieurs jours, tandis que ses deux protectrices se désolaient, reparaissant soudain sans explication, mais ramenant la gaieté, l'espoir d'un séjour prolongé. A la veillée, il exposait parfois les aléas de sa situation. Le mieux, pour lui, ne serait-ce pas de retourner en France ?

L'expédition manquée avait déclenché une violente réaction des Grandes Puissances envers la Suisse d'où les bandes étaient sorties. Une menaçante campagne diplomatique l'obligea à expulser tous les étrangers compromis. Ce n'était pas le cas du Major, mais il sentait que, pour lui aussi, l'heure du départ avait sonné.

A l'occasion de l'anniversaire du roi de Prusse, on s'attendait, à Neuchâtel, à des troubles graves. Dans le Jura, Berne avait rassemblé quelques compagnies vaudoises prêtes à intervenir. Le dimanche 8 septembre, on logeait, à la cure de Corgémont un capitaine « fort vilain monsieur » et un très aimable lieutenant. Bien entendu le Doyen faisait sa tête. « J'ai tout ordonné, y compris l'entretien des deux soldats », écrivait Isabelle. Elle les fit dîner et goûter. A goûter, il n'y eut que le capitaine, à souper, que le lieutenant, si drôle, si facétieux qu'il réussit à faire rire le maître de maison lui-même. Il fit jouer la fanfare et collecta ensuite pour les Polonais. Comme Cécile était descendue au salon « pour faire effet », il lui adressa une déclaration tout à fait farce.

Le dangereux anniversaire de Neuchâtel approche. Les Vaudois fondent des balles. Jules n'étant pas venu dîner, son père l'accuse aussitôt de jacobinisme et le soupçonne d'être parti avec les républicains qui, de fait, n'ont pas bougé. Il arriva plus tard et, tandis que les deux servantes la tenaient, arracha une dent à sa sœur. Le Doyen avait refusé ce service et le Major était absent.

Très occupé de Cécile, le lieutenant Chanel a appris à Sonceboz ses relations avec Bandelier ; il ne s'en montra que plus épris. Le jour du Jeûne, celui-ci vint présider le culte. Cécile « reçut l'indigne avec dignité ». Il partit sitôt après le dîner, emmenant un Polonais. Bon après-midi avec le Major qui demanda, comme un enfant, à être dispensé de sa leçon de français, mais qui montra par la suite trop de familiarité. On l'obligea à demander pardon à genoux. Le lendemain, il partait subitement pour Bienne. Était-il allé chercher un autre gîte ? Non. Le soir même, il revenait et, sans fausse honte, Cécile allait à sa rencontre. « Ah ! notait sa mère, s'il m'était donné, à la fin de ma vie, de m'appuyer sur un tel cœur ! »

Toutefois, en se prolongeant, la situation devenait de plus en plus épineuse. Toujours tiré à quatre épingles, le Major poursuivait la conquête de Cécile qui se laissait même soigner par lui. Conscient de ses tendances à l'hystérie, il avait imaginé de lui faire des passes de magnétisme, et cela, non seulement avec le consentement de sa mère, mais de

son père. Auprès du lit de sa malade, il passait de longues heures, mais s'arrogait aussi certains droits. Ainsi, un soir qu'elle avait dansé une valse avec un Polonais, il entra en furie et empoisonna Isabelle de reproches. Au reste, il commençait à lui faire grise mine. Sans doute, comme Bandelier, s'irritait-il de la trouver toujours entre sa fille et lui.

D'autre part, jaloux de l'intimité du Major avec les deux dames, le Doyen ne supportait plus, à son foyer, ce réfugié trop séduisant. Il lui avait déclaré qu'il ne pouvait plus assumer les frais du séjour de Jules et de Drozdowski, son infirmier, en même temps que les siens. Isabelle en concevait une sorte de haine qui, avouait-elle, allait à la passion. « Ich habe etwas im Sinn » dit un jour le Major en partant pour Courtelary. Sans doute allait-il solliciter du préfet quelque document nécessaire à son départ.

Il avait fallu, en effet, reprendre Jules à Corgémont. L'atmosphère des repas s'alourdissait des reproches que père et fils ne cessaient de s'adresser. Un soir, après le souper, alors que Jules était monté avec le Doyen, il redescendit pour faire une scène de cris terrifiants. Les hommes surtout étaient effrayés, les femmes pleuraient. Le fou céda enfin à sa sœur qui réussit à le ramener dans sa chambre.

C'est qu'une nouvelle crise se préparait. En compagnie de Drozdowski, son père fut obligé d'aller le chercher à Saint-Imier. Enfin ils arrivent. Jules paraissait relativement bien quoique son rire sardonique glaçât le cœur. Pareille rechute anéantissait tous les espoirs. Déjà le bruit s'en était répandu. Cependant le pauvre garçon allait et venait encore librement, tantôt mieux, tantôt moins bien, jusqu'au 27 septembre où il fallut le mener de force à Mâche, chez le Dr Schnell<sup>27</sup>, bien que celui-ci eût avisé qu'il ne pouvait le recevoir, faute de place.

Charles Schaffter étant venu offrir ses services, Isabelle en profita pour le consulter sur son cas. Telle était d'ailleurs son inquiétude qu'elle se fit examiner aussi par le « frater », le médecin des Polonais, qui diagnostiqua une fluxion. Schaffter fit venir un médicament de Bienne.

Le 10 septembre, visite de Bandelier, l'air ému et tendre. « Tout a été bien... L'autre (le major) est maintenant préféré. A quoi cela mène-t-il ? »

Malgré ses souffrances déjà bien sensibles, Isabelle continuait d'assister aux réunions du comité d'accueil des Polonais : elle écrivait en leur faveur, les comparant aux émigrés français, un article qui parut dans l'*Helvétie*. Un autre fut envoyé au *Patriote*. Elle aidait aussi son mari à traduire les bulletins de la séance d'hiver du Grand Conseil. De son profit, il lui remit la moitié, soit vingt-cinq écus neufs. Toujours trop généreuse, elle en offrit six à Félicien, son secrétaire. Comme il les refusait, avec l'aide de ses amis, elle lui fit faire une montre.

Au Nouvel-An 1834, Isabelle étant couchée et Cécile, sous la menace d'une nouvelle esquinancie, Mme Moltz, avec laquelle sa tante s'était réconciliée, eut le bon procédé d'inviter les Polonais de la cure à

dîner : « Was soll ich Ihnen wünschen ? » dit à Isabelle le bon Major, « Gesundheit ? » Cette dure année 1833, elle la concluait ainsi : « Jules est fou. Moi, je ne puis me dissimuler que je suis atteinte d'un cancer. »

Pourtant, au matin du 1er janvier, elle éprouvait un pressentiment joyeux. « Cet homme qui nous est devenu si cher, le reverrons-nous ? Il me semble que oui. » Elle se félicitait de ce que, malgré sa misère, elle avait pu contenter tout le monde. Une belle bourse au Major qui l'avait reçue avec confusion. « Oh ! l'idée qu'il en existe un de qui l'on dépendrait volontiers est déjà un bien ! »

Chaque jour cependant, elle note les progrès ou les rémissions de son mal. Elle ne descend plus guère que pour le dîner et travaille peu au traité d'agriculture. Dans ses meilleurs moments, elle lit *Indiana*, « un livre qui fait époque », ou relit les *Lettres neuchâteloises* préfacées par Chaillet, que ses sœurs lui ont offertes. Mais souvent les douleurs troublient son esprit ; les nuits sont pénibles, ou qu'elle se soit mal « empaquetée », ou qu'il lui faille dormir sur le dos.

A la Bibliothèque, elle avait rencontré Charles Schaffter qui n'avait pas paru s'intéresser à elle, ce qui l'avait rassurée, mais, le soir, il était venu lui dire, d'un ton désespérant, de ne pas désespérer de Jules. Justement les nouvelles du pauvre garçon étaient très mauvaises. Plus mauvaises encore celles des Polonais dont le sort allait se décider au Grand Conseil. Un répit leur serait-il accordé ?

Déjà l'aubergiste de Corgémont publiait qu'il n'hébergerait plus de Polonais. De Delémont, le Major avait reçu une offre d'emploi. Isabelle obtint, non sans larmes, qu'il irait se présenter, mais que, selon le cas, il reviendrait. A Cécile, il avait promis de rester auprès d'elle, de faire ce qu'elle voudrait, de gagner du temps. Mais, le lendemain, il repartait avec le Doyen auquel, la veille déjà, il avait demandé une place dans son cabriolet.

Enfin le Major, Drozdowski et Félicien sont convoqués à Bienne et à Soleure. Le cœur serré, Isabelle souhaite presque ne pas les revoir. En principe, ils doivent rester absents quinze jours. C'est peut-être bien ainsi, car elle aura le temps de persuader le Doyen de ne pas faire la mine pour quelques jours de retard, avant le départ définitif.

Le 31 janvier, le Major revient le premier, seul et tout aimable, bien aise de se retrouver comme chez lui, mais fatigué, amaigri. La joie de Cécile enchante sa mère. Plochky travaille avec elle et même avec le Doyen qu'une crampe empêche d'écrire. Cependant il annonce son départ pour le 25. Quoiqu'elle eût mis des sangsues qui la faisaient bien souffrir, Mme Morel descendit pour le goûter du 23, afin de revoir Félicien et les deux Polonais restés au village. Cécile rayonnait de la conversation qu'elle avait eue, la veille, avec le Major, mais sa mère soupirait : « Oh ! mon Dieu ! Comment la consolerai-je quand nous ne verrons plus que cette mine triste et furieuse ? » (du Doyen). La journée du 24 fut bien pénible, « trop près de la peine pour être un plaisir ».

Au dîner du lendemain, les deux femmes mangeaient leurs larmes. L'arrivée de la malle de l'officier fit heureusement diversion. Isabelle questionnait le Major sur son passé, sa jeunesse. Elle fut cependant obligée d'aller se coucher et Cécile amena le cher homme à son chevet. Il aurait parlé, mais les larmes la suffoquaient. Elle voulut l'embrasser ; il lui baisait toujours les mains et elle ne put que déposer un baiser sur son front. « Adieu, maman, faisait-il, ne m'oubliez pas. » « Ne me semble-t-il pas, a-t-elle écrit, que je n'ai jamais aimé que lui ? »

Pour ne pas assister aux « adieux publics », Cécile passa au jardin et, sur le chemin, elle le vit, appuyé à la barrière, qui lui tendait les bras.

Le lendemain, une visite, Mlle Favrot, prétendit — ce que Mme Morel tenait pour une perfidie — que le Major avait une femme et deux enfants. Une autre amie lui donna cependant une sorte de démenti et de garantie de la sincérité de cet homme. Sur la place du village, alors qu'il attendait la diligence, elle l'avait entendu sangloter.

Meissner était venu prendre congé. Pour la dernière fois, Félicien remplissait son office de secrétaire. Avec son aide, Cécile écrivait au Major. Toujours exaltée, Isabelle envisageait maintenant sans trop d'angoisse l'opération que lui conseillait Charles Schaffter, assurant qu'elle était moins longue et moins douloureuse qu'elle ne croyait. Mais quel déchirement de remettre en ordre la chambre de l'hôte trop choyé ! Le soir, quand elle entend repasser la diligence qui l'a emporté, elle ne peut retenir ses larmes.

Le bruit de la maladie de Mme Morel s'était répandu. Les visites accouraient, parfois importunes. Le pasteur Saintes qui vint la voir lui rapporta un trait fort loyal de Bandelier. Son beau-frère, le Dr Schaffter, se présenta aussi. « Cela fait époque », remarquait-elle. Il lui donna quelques conseils qui produisirent du soulagement. Cécile avait fait venir le Polonais Leminski pour écrire au Major dont on savait qu'il avait passé à Saint-Sulpice. Avec calme, Isabelle reçut Charles Schaffter qui venait lui appliquer un cautère.

Pour prendre congé des derniers Polonais, elle s'était levée ou plutôt assise sans pouvoir bouger. « Pas possible moi jamais vous oublier » lui dit Félicien. Le 1er février, elle notait : « Ils sont partis. Ma belle-sœur les a fait conduire. Cécile est allée leur dire adieu. On ne sait à quoi en est la révolution de Savoie, mais bien heureusement, le Major est loin d'ici et de là. »

Le cautère se révélait très douloureux, mais la malade ne voulait pas s'en plaindre, se jugeant mentalement moins malheureuse que l'année précédente à pareille époque. Enfin il lui donna du relâche. Pour faire une surprise à Catherine (la servante) et surtout à Cécile, elle se lève. « Non, l'espérance ne confond point. » Le lendemain, hélas ! elle

se voit obligée de convenir : « Ma tumeur est bien laide, mais je ne peux m'effrayer. Il me semble qu'un ange me soutient au-dessus de l'épreuve. Je souffre, mais je l'attribue à la pommade. »

MM. Saintes et Tièche venaient fréquemment la réconforter. Ils avaient tranquillisé le Doyen très inquiet. Ses belles-sœurs passaient auprès d'elle de longues heures. Non sans cruelle émotion, Cécile insinua qu'il faudrait enlever la tumeur : « Je le ferai, oh ! oui, mon bon ange, je le ferai pour toi », répondait sa mère. Mme de Gobineau insistait : « Votre vie tient à celle de votre fille, ainsi ne faiblissez pas. »

Un soir, alors qu'elle était déjà couchée, ses deux sœurs, Cécile Barrelet et Rose Imer, arrivèrent à l'improviste. Alors seulement, elle apprit qu'une consultation devait avoir lieu le lendemain. Bandelier aussi arriva, très aimable avec ces dames, qui jugèrent Isabelle et Cécile inconséquentes. Puis Charles Schaffter et Bernard feignant une sorte de gaieté, Isabelle se leva pour les recevoir au salon.

Cécile Barrelet s'installa dans sa chambre. « Dieu me soutient, écrivait encore la malade ce même jeudi. Il a proportionné mes forces à l'épreuve en me donnant une sorte de courage que je ne me connaissais pas. » Mais le lendemain, elle ajoutait à son *Journal* ces derniers mots : « Le matin, ma première conférence avec M. Idet m'avait laissé quelque espoir d'échapper à l'opération, mais sur l'avis de ma sœur, j'ai donné un coup d'œil au miroir et je me suis résignée. »

On imagine ce que pouvait représenter de souffrances, à cette époque, l'ablation d'un sein. Durant trois quarts d'heure que dura l'opération, Isabelle montra la plus grande force d'âme. Les quatre médecins en furent émus. Cela lui valut quelques mois de répit qu'elle passa à la Goglissee, une des métairies du Doyen. Dans un accès de catarrhe, elle se rompit le fémur, ce qui agrava ses douleurs. Peu avant sa fin, le Doyen étant entré dans sa chambre y demeura plus de deux heures. Lorsqu'il ressortit, a raconté sa fille, son visage était couvert de larmes. Que s'étaient donc dit les époux ? Quelques jours plus tard, Isabelle tomba en léthargie et s'éteignit le 12 octobre 1834.

En tête d'un article nécrologique destiné à l'*Helvétie*, Am. Saintes plaçait ces vers de Lamartine :

« Je te salue, ô mort, libératrice céleste.  
Tu ne m'apparaîs point sous un aspect funeste  
Que t'ont prêté longtemps l'épouvante et l'erreur.  
Ton bras n'est point armé d'un glaive destructeur,  
Ton front n'est point cruel, ton œil n'est point perfide.  
Au secours des douleurs, un Dieu clément te guide. »

Après la disparition de sa femme, à laquelle il rendit, en chaire, un vibrant hommage, souhaitant de lui être réuni dans l'au-delà, le Doyen finit par consentir au mariage de sa fille avec Alphonse Bandelier. « Le cher ami » n'avait en rien démerité ; tout au fond de son cœur,

elle lui était restée fidèle, même au temps de son engouement pour le Major. Aussi bien, pasteur de Saint-Imier, avait-il pris chez lui, à la cure, Jules Morel, dans l'espoir de le soustraire aux tentations de la boisson. Dévouement, hélas ! inutile ! Le soir de Noël 1839, le pauvre ivrogne buta sur l'accotement de la route, entre Villeret et Saint-Imier et tomba. On le retrouva gelé.

A la mort du Doyen, Bandelier lui succéda comme pasteur de Corégémont. Son fils, chancelier de la ville de Berne, y servit avec zèle ses compatriotes jurassiens.

*Dorette Berthoud*

## NOTES

<sup>1</sup> Rosette Bosset-de Luze habitait le Bied, près Colombier.

<sup>2</sup> Ouvrage réédité en 1959 par la Bibliothèque jurassienne de Delémont.

<sup>3</sup> Charles-Ferdinand Morel avait une demi-sœur ainée, Sophie, née du premier mariage de son père, le pasteur Charles-Henri, avec Charlotte Imer. En secondes noces, celui-ci avait épousé Suzanne-Marianne Prêtre qui lui avait donné trois enfants : Emilie, femme du Dr Schaffter établi à Mâche, près de Bienne, Charles-Ferdinand et François. Sophie convola aussi deux fois : une première, avec le pasteur Gédéon Watt, une seconde, avec Gustave Raiguel.

<sup>4</sup> Voirol s'était paternellement occupé de rapatrier la jeune fille.

<sup>5</sup> Auguste prêtre était apparenté aux Morel. Un peu une tête brûlée.

<sup>6</sup> M. Imer venait d'épouser Rose, sœur cadette d'Isabelle qui avait trois sœurs (Annette, mariée à Jean-Pierre Du Pasquier, Cécile, épouse du pasteur Jacques Barrelet, et Rose), et deux frères (Jacques, pasteur à la Côte-aux-Fées, époux de Zélie Du Pasquier, et Bernard, Doyen de la Classe, à Neuchâtel, époux d'Emilie de Bon-deli.

<sup>7</sup> Une sœur de son père, veuve du pharmacien Prince.

<sup>8</sup> Femme du suffragant de Jonas de Gélieu.

<sup>9</sup> Voir *Mme de Charrière et Isabelle de Gélieu*, dans les «Actes» de la Société jurassienne d'Emulation de 1971.

<sup>10</sup> L'auteur de *Gertrude de Wert*.

<sup>11</sup> Liebhold, négociant à Francfort. Isabelle devait l'avoir connu à Bâle.

<sup>12</sup> Probablement un fils ou un neveu du fameux magistrat zuricois Paul Usteri.

<sup>13</sup> Ferdinand Morel ne figure dans aucune généalogie Morel ni sa tombe parmi celle de la famille (1801-1849 ?). En qualité de sergent, il servit dans les troupes bernoises à Naples, y contractant certaines habitudes de fainéantise et de cynisme. Revenu au pays, il fut victime, en 1825, d'un grave accident de voiture et resta infirme. En 1826, il travaillait au greffe de Saignelégier. En 1839, il était préfet de Courte-lary.

<sup>14</sup> Il doit s'agir de Charles de Luze qui avait épousé une fille du fameux banquier Bethmann de Francfort, la propre sœur de Marie d'Agoult (Daniel Stern).

<sup>15</sup> Imer était négociant et consul de Suisse à Liverpool.

<sup>16</sup> Voir sa biographie par Florian Imer, à Berne, chez l'auteur.

<sup>17</sup> Vaudois d'origine, Henri-Louis-Paul-Frédéric Penneveyre (1766-1842) fut régent, puis consacré pasteur à Tramelan.

<sup>18</sup> Les dames Schneider étaient, l'une, la sœur d'Auguste Prêtre, l'autre, sa nièce, mariée à Aurèle Robert, le frère de Léopold.

<sup>19</sup> Voir *Mme de Charrière et Isabelle de Gélieu*, dans les «Actes» de la Société jurassienne d'Emulation de 1971.

<sup>20</sup> Un des insurgés de septembre, condamné à mort.

<sup>21</sup> M. Lamon, ancien chanoine du Grand-Saint-Bernard, converti au protestantisme. Il assumait le diaconat en attendant le retour de Bandelier et logeait à la cure de Corgémont.

<sup>22</sup> Le moulin de Pontenet appartenait au père Bandelier qui était aussi maître des postes à Sonceboz.

<sup>23</sup> Il s'agit des lettres que son mari lui écrivait de Berne, durant que siégeait la Constituante.

<sup>24</sup> Le brouillon de cette lettre se trouve dans les lettres de Mme de Charrière à Isabelle Morel.

<sup>25</sup> Docteur en médecine, Charles s'établit au Val-de-Travers.

<sup>26</sup> Orthographe non garantie.

<sup>27</sup> Sans doute le successeur du Dr Schaffter.

N. B. - M. Edouard Freudiger, archiviste, est l'auteur d'une *Histoire de Corgémont* propre à servir ceux qui s'intéressent à ce village et à ses habitants.